

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS
 SUISSE, franco domicile 1 an 6 mois 3 mois 1 mois
 26.— 13.20 6.70 2.40
 ÉTRANGER: Mêmes tarifs qu'en Suisse (majorés des frais de port pour l'étranger) dans la plupart des pays, à condition de souscrire à la poste du domicile de l'abonné. Pour les autres pays, notre bureau renseignera les intéressés.

210^e année

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES
 19 1/2 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclamations 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.). Mortuaires 28 c., locaux 20 c.
 Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S. A., agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

SOUS LA PLUIE, MAIS DANS L'ALLÉGRESSE

Berne a fêté le centenaire de la constitution

Le matin, une cérémonie officielle s'est déroulée à la cathédrale - L'après-midi, un magnifique cortège a défilé dans les rues de la ville fédérale - La première représentation du festival a remporté un vif succès

Notre correspondant de Berne nous écrit :

« Ciel couvert à très nuageux avec précipitations. » Voilà ce qu'un Office national, qui doit son existence non seulement au développement de la science mais aussi à la centralisation politique, annonçait dimanche matin alors qu'une aube grise, froide et pluvieuse s'était levée sur Berne, qui s'était mise en frais pour fêter le centenaire de la constitution. Quelle ingratitude !

Et surtout quel dommage ! Les innombrables drapeaux qui décoraient les rues de la vieille ville, les oriflammes des édifices publics, les calicots bleus ornés d'une grande lyre blanche qui auraient dû flotter de la place du Grenier à la halle des fêtes pour saluer les chanteurs suisses, tout cela pendait, lourd et dégonflant. Hélas !

Mais la fête eut lieu quand même. Chapeaux de soie et redingotes, le matin, costumes multicolores l'après-midi, bravèrent la malice du temps.

La cérémonie officielle

Après un service divin dans les églises de trois confessions nationales, le Conseil fédéral et ses invités, sauf les membres du corps diplomatique, se rendirent au palais du parlement où s'organisa le cortège des autorités.

La police montée, étreignant son nouvel uniforme gris-bleu, montrait le chemin à la moitié de l'escadron 10 qui ouvrait le défilé. Derrière, la musique de la ville de Berne, aigrettes rouges et noires au vent, marquait le pas pour le Conseil fédéral, précédé de son huissier en grande tenue, et qu'accompagnait outre le chancelier et les deux vice-chanceliers, MM. Colander, Musy, Pilot-Gölar, Minger, Baumann et Stampfli, anciens conseillers fédéraux, ainsi que le général Guisan. Après le gouvernement, les législateurs, représentants du peuple,

députés des cantons, annoncés, eux aussi, par les huissiers. Le Tribunal fédéral avait envoyé une importante délégation où nous avons remarqué M. Rais.

Les officiers généraux, commandants de corps en tête, associaient l'armée aux cérémonies. Les directeurs et vice-directeurs des bureaux internationaux entouraient le directeur du siège européen de l'O.N.U. à Genève ; le comité international de la Croix-Rouge et plusieurs ministres de Suisse à l'étranger fermaient la marche du premier groupe.

Une fanfare, celle d'Ostermündingen, introduisait la longue série des délégations cantonales chacune précédée de l'huissier au grand manteau et portant le sceptre. Neuchâtel avait envoyé MM. Brandt et Leuba.

Les autorités bernoises, les organisations féminines, l'Union des villes suisses, les représentants de la fédération des Eglises protestantes, trois évêques catholiques-romains, l'évêque catholique-chrétien, les pasteurs et curés de Berne, les recteurs des Universités suisses remarquables à leur bonnet de fourrure ou de velours, à leur chaîne étincelante sur la toge noire, les étudiants en costume d'apparat, les groupements économiques (grandes associations professionnelles, paysannes, patronales, ouvrières), les chefs de service de l'administration, le comité de la Fête fédérale de chant, les délégués des Suisses de l'étranger et le cortège était fini.

Il se rendit à la cathédrale, décorée abondamment de fleurs et de plantes vertes, surmontées d'un grand drapeau sur la voûte du chœur. Là, après un chant accompagné à l'orgue — une œuvre de Beethoven — on attendit les discours solennels, dont on trouvera ailleurs le résumé.

Un choral mit le point final à cette cérémonie.

Dans la grande halle

Le cortège aurait dû se rendre au Wankdorf pour la fête populaire. Le mauvais temps l'obligea à prendre le chemin de la grande halle qui fut bientôt remplie jusqu'à la dernière place.

Sur la scène, plus de cinq cents chanteurs, sur les gradins 120 bannières, les demoiselles d'honneur dans leur longue robe blanche, des jeunes filles en costume, le feu des projecteurs.

Des chants patriotiques, dont l'admirable « Hymne au pays » de Gottfried Keller et Baumgartner, l'éminente Des paroles de M. Couchepin — car nous ne pouvons vraiment pas résumer tout ce qui s'est dit en cette journée

« Prière du Rütli », de Doret, le si beau chœur final du festival de Calven, d'Otto Barblan — une œuvre qui mériterait d'être élevée au rang d'hymne national — chanté en latin par les sociétés chorales des Grisons, encadrèrent de nombreux discours prononcés, en allemand, par MM. Seematter, président du comité d'organisation de la Fête fédérale de chant, Häberlin, conseiller national de Zurich et Grimm, de Berne, en français par M. Couchepin, juge fédéral, Nino Celio, président du gouvernement tessinois, en italien, et Bezola, professeur à Zurich, en romanche.

d'éloquence — retenons l'hommage de reconnaissance au Conseil fédéral, aux

chanteurs, enfin au travail dans la liberté.

Après un dernier chœur d'Otto Kreis pour voix d'hommes et d'enfants — il fallait bien que la jeunesse fut associée à une si belle fête — le public réclama l'hymne national qui s'éleva puissamment dans la vaste nef, tandis que voltigeaient des oiseaux qui, déjà, ont fait leur nid sous les poutres.

Il est 18 heures. Les derniers échos de la fête se prolongent dans la cantine où les groupes costumés font oublier, par leur gaieté, leurs rires et leurs chants, la pluie qui tombe toujours.

G. P.

(Lire la suite en 5^{me} page)

UN GRAND CORTÈGE ALLÉGORIQUE

Dès 13 heures, sous un ciel plus noir que du charbon, la foule borde les rues où doit passer le grand cortège allégorique.

A l'heure exacte, les motocyclistes militaires et les tanks lourds qui ouvrent le défilé arrivent devant les tribunes officielles. Et derrière ces engins imposants, tandis que l'averse s'abat sur la ville, voici que s'avance tout un monde de couleurs, de rythmes, de sonorités. Des hérauts tout de rouge vêtus sonnent du clairon pour annoncer les dragons de 1848. Puis c'est l'infanterie d'il y a cent ans, dans l'uniforme qu'elle avait revêtu pour suivre le général Dufour. Du rouge, du bleu, du blanc. Ah ! s'il y avait du soleil ! Mais la pluie a bien voulu faire trêve. Plus éclatants encore sont les carabiniers, suivis de la musique des écuysers de la Remonte, portant le képi à aigrette et à chaînettes de métal blanc.

Mais voici que chatoient des centaines de bannières. La croix blanche étincelle sur les étamines rouges, ou bien ce sont les multiples symboles de nos sociétés de chant, de gymnastique, de tir, les drapeaux des étudiants, enfin de toutes les sociétés bernoises et de tous les groupes de chanteurs réunis à Berne pour la grande fête.

Ce n'était là que le groupe d'ouverture. Le cortège va maintenant développer son thème : la liberté dans l'ordre.

Honneur d'abord à la constitution précédée du drapeau d'un bataillon et de sa garde d'honneur. Trois grands blocs rouges, marqués d'une croix symbolisent l'œuvre et ses deux principes essentiels : la primauté de l'esprit — « Au nom du Dieu tout-puissant » — et l'égalité de tous les citoyens devant la loi. Puis, sous forme d'étendards, les différentes libertés caractolent au petit trot de neuf chevaux.

On a trouvé aussi d'ingénieuses allégories pour rappeler l'unification du droit, le progrès social — des ouvriers en « bleus » portant des transparents, comme dans un cortège du premier mai, mais là aussi, avec la croix blanche sur le tissu écarlate — et surtout l'assurance vieillesse qui se présente sous les aspects d'une troupe de joyeux enfant tirant une calèche dans laquelle se prélassent un vieillard guilleret. L'École polytechnique, le Musée national sont évoqués aussi, puis l'unification de la monnaie, avec troupe jaune et blanche, où si vous préférez or et argent, de porteurs d'écus cantonaux, remplacés bientôt par la plantureuse Helvétia. Un groupe pittoresque aussi est celui qui symbolise les anciennes barrières douanières entre les cantons. Les agents des anciens péages, en uniformes de l'époque, tiennent des perches aux couleurs des Etats souverains et précèdent les douaniers actuels. Amusant contraste aussi entre la bedonnante guimbarde qui servait de voiture postale dans les Alpes et la moderne auto postale, remplie de grosses agitant des drapeaux.

Quant aux C.F.F., ils avaient eu l'excellente idée de tirer de son entrepôt la locomotive à chaudière jaune du « Spänschbrühlbahn », de la faire parcourir les rues de Berne, montée sur pneus, devant un wagon de marchandises de la construction la plus moderne.

La poste, la navigation et l'aviation

avaient aussi leur place, cela va sans dire.

Dès lors, l'allégorie fait place au folklore et le cortège n'en devient que plus beau.

La famille, cellule sociale. Voilà ce qu'il faut montrer. Pour cela, on n'a pas constitué une famille de figurants. On a fait venir, du Muotathal, près de Schwyz, la famille authentique, la famille réelle, soit M. et Mme Gisler-Bürgi, leurs dix fils et leurs six filles. Les garçons en sarrau et bonnet écu des pères de la Suisse primitive, les filles en costume de la vallée, les parents en break, cela fait, je vous l'assure, un joli groupe.

De même pour la commune. Ils sont venus de Treyvaud, dans le canton de Fribourg, paysans, instituteur, institutrice, élèves, pêcheurs, chasseurs, trapier, bergers, artisans, avec le médecin, les pompiers, les gardes locales, la société de théâtre, la fanfare et tout est prêt.

Nous n'avions pourtant rien vu. Ce qui vient alors, c'est de la splendeur. Groupés par canton et même par districts, les trois mille communes du pays, c'est-à-dire les armoiries de ces communes, mais accompagnées de dizaines et de dizaines d'hommes et de femmes, de jeunes gens et de jeunes filles en costume national. Les petits drapeaux eux-mêmes sont ou bien accrochés à des mâts, ou bien arrangés sur des échafaudages placés sur des camions, ou bien portés en longues files, comme sur des cordes à lessive. Tout ce monde chante et « youtse ». Les femmes portent de gros bouquets aux couleurs admirablement assorties à celles de leur corsage ou de leur tablier.

Ainsi défilent les Appenzellois au chapeau plat, à culotte jaune, les hommes avec de longues boucles d'oreilles ; les lanceurs de drapeaux des cantons primitifs, les Saint-Galloises faisant miroiter dans un rayon de soleil fugitif, l'or de leur coiffe. Les Singinoises aux longues tresses sous les perles scintillantes ; les dames de Sion dans leur somptueux costume aux teintes si délicates ; les Grisonnes, dans leur jupe d'un rouge éclatant ; les Valdais sous leur large chapeau de paille, les jeunes filles de Montreux, si gracieuses sous le tulle blanc ; les Neuchâteloises avec leur fichu de fine dentelle, et tant d'autres.

Fête de la constitution, fête de l'unité nationale, certes ; mais c'est à voir passer tout ce peuple, en ses atours multicolores, que l'on comprend combien la force qui naît de la diversité, de l'attachement à son coin de terre, à ses coutumes est nécessaire à cette unité.

On peut le dire, cette partie du cortège, parce qu'elle prenait sa valeur de la beauté simple, sans artifice qui est celle du pays même, a fait sur les milliers de spectateurs la plus vive impression. C'était la grande réussite. Les vingt-deux drapeaux des cantons entourant une énorme bannière fédérale formaient l'apothéose de ce groupe.

Puis ce fut la Croix-Rouge avec les enfants qu'elle secourus, les camions du Don suisse et enfin la « neutralité armée » représentée par les armes les plus modernes, de l'appareil à détecter les mines, à l'obusier motorisé, en passant par un canon anti-aérien du modèle le plus récent et, sans doute, le plus efficace, encore que personne ne souhaite le mettre à l'épreuve.

G. P.

L'entrée en vigueur de la réforme monétaire crée en Allemagne occidentale de la panique dans la population

A Francfort, la foule attaque des magasins d'alimentation

Les Russes ferment entièrement la frontière à leur ligne de démarcation

FRANCFORT, 20 (A.F.P.). — Une véritable panique semble s'être emparée des populations allemandes dans les dernières heures qui ont précédé le retrait de la circulation du reichsmark et son remplacement par le « deutsche mark ».

Dans les grandes villes, et notamment à Francfort, des queues interminables se sont formées devant les magasins d'alimentation. Les commerçants ont reçu l'ordre d'honorer tous les tickets actuellement validés et de ne pas refuser le paiement en ancienne monnaie. Dans les gares, des foules entières stationnent devant les guichets pour acheter des billets valables cinq jours. Des trains supplémentaires ont été formés, le trafic des voyageurs ayant triplé par rapport aux chiffres enregistrés normalement. La police est mobilisée en permanence.

On signale, en effet, que des magasins d'alimentation avaient été attaqués par la foule. Dans les centres ordinaires du marché noir, les dernières transactions enregistrées donnaient au dollar une valeur de 5000 anciens marks, la cigarette valant jusqu'à 50 reichsmarks.

Comment se présentent les nouveaux billets allemands

FRANCFORT, 21 (Reuter). — Le nouveau billet de banque de l'Allemagne occidentale ne porte aucun signe d'ordre politique, ni croix gammée, ni l'image d'un inventeur allemand quelconque. Les billets de 50 marks ont approchant la grandeur des billets américains d'un dollar et sont imprimés sur du papier de qualité sensiblement égale. Il est imprimé en violet et porte le chiffre 50 primé en violet. Au milieu, la déesse Xéris porte une corbeille de fruits et un épis de blé. Des grappes de raisin sont déposés à ses pieds et derrière elle s'étend un paysage à collines. L'arrière-plan est formé par une chaîne de montagnes neigeuses.

Le verso est également violet et formé en grande partie de lignes fines laissant au milieu un champ blanc portant l'inscription : « 50 marks allemands ».

La réaction russe

MOSCOU, 20 (A.F.P.). — L'agence Tass a cité dimanche un commentaire publié par la « Pravda » au sujet de la réforme monétaire en Allemagne et intitulé « Les puissances occidentales consomment le partage de l'Allemagne ».

« On ne saurait perdre de vue, écrit notamment la « Pravda », qu'après l'application de cette réforme l'Occident et les frontières interzones entendent rappeler l'attention sur les frontières d'Etat que les lignes de démarcation entre les zones d'occupation. »

Une réforme monétaire en zone russe serait imminente

BERLIN, 20 (A.F.P.). — « La réforme monétaire en zone soviétique est imminente », a déclaré M. Henry Meyer, président de l'administration centrale allemande des finances de cette zone.

Les Russes vont-ils créer un « Ostmark » ?

Dans cet ordre d'idées, précise l'agence Dena, on affirme à nouveau que les Russes ne tarderont pas à demander d'assumer seuls, désormais, l'administration de Berlin, en supprimant tous les organismes quadripartites.

L'Ostmark, le mark oriental, serait déjà prêt à être émis, mais on n'en connaît pas encore les particularités.

Les Russes fermeraient hermétiquement leurs frontières

BERLIN, 20 (Reuter). — L'agence allemande Dena annonce que les troupes russes et les policiers allemands ont créé tout le long de la ligne de démarcation un « no man's land » d'une profondeur de 19 à 40 km.

Selon cette information, les Russes auraient l'intention de fermer entièrement la frontière des zones lundi matin, à la première heure.

L'isolement de Berlin

BERLIN, 20 (A.F.P.). — Depuis samedi matin, les postes de garde soviétiques à la ligne de démarcation refoulent les voitures. La circulation des trains de voyageurs est interrompue. Les automobiles alliées, mêmes officielles, sont également refoulées.

D'après les milieux américains, le gouvernement militaire américain prendrait les mêmes mesures que l'administration militaire soviétique et interdirait bientôt l'entrée en zone américaine de personnes et de voitures provenant de la zone soviétique.

L'organe officiel soviétique protégé par l'armée

BERLIN, 20 (Reuter). — Samedi soir, les troupes russes, baïonnette au canon, ont établi un cordon autour du bâtiment de la « Taegliche Rundschau », organe officiel soviétique en langue allemande, et interdit à quiconque d'entrer dans l'immeuble. On apprend de source autorisée que le personnel technique du journal « Der Kurier » paraissant sous licence française, a été invité à se ren-

dre à l'imprimerie de ce journal afin de se tenir prêt à toute éventualité.

Rien d'insolite n'a été remarqué dans les autres imprimeries et rédactions de journaux, dans le secteur russe. Rien n'a été révélé, d'autre part, sur la mesure prise par les Russes devant le bâtiment de la « Taegliche Rundschau », alors que les Allemands qui y travaillent, disent que tout est normal dans les locaux. Un journaliste britannique qui tentait de percer le cordon a été repoussé jusqu'à son automobile par la pointe des baïonnettes des soldats soviétiques.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Une danseuse suisse à l'Opéra de Madrid



Danseuse-étoile à l'Opéra de Madrid, Suzanne Audéoud, originaire du canton de Berne, vient de rentrer dans son pays pour y faire un séjour. La voici, avec son partenaire, exécutant une danse du folklore ibérique.

BILLET LITTÉRAIRE

Edmond Jaloux et le XVI^{me} siècle

Il faut avouer que « L'Introduction à l'histoire de la littérature française » dont le second volume, traitant du XVI^{me} siècle, vient de paraître, se lit avec beaucoup de plaisir. Ce qui rend tant d'histoires de la littérature si ennuyeuses, c'est le didactisme, c'est la nécessité où se trouve l'auteur d'énumérer, de classer, de juger, de louer et de condamner, en collant partout des étiquettes. M. Edmond Jaloux nous conduit à une sorte de libre promenade à travers les siècles ; c'est une conversation à bâtons rompus, au cours de laquelle il évoque et fait revivre les écrivains les plus divers, en comparant la qualité de leur génie et en s'efforçant de pénétrer leur secret ; n'ayant pas l'obligation de tout dire, il peut ainsi, sans aucune pédanterie, dégager, comme en se jouant, l'essentiel.

Dans la littérature française, le XVI^{me} siècle est le siècle heureux par excellence. On ne sentait pas, alors, la nécessité de choisir ni d'exclure ; la liberté n'y dégénérait pas encore en anarchie, ni la discipline en contrainte. Loin de déchirer l'âme humaine, les passions la renouaient, et seulement plus ardente et plus lumineuse ; la nature et la foi faisaient bon ménage ensemble. Le XVI^{me} siècle est un siècle d'humanisme, c'est-à-dire d'équilibre et de saine morale.

Relevons, dans la série d'études qui composent ce volume, quelques pages superbes sur Rabelais. « La création, pour Rabelais, c'est un véritable acte d'enthousiasme, naïf, spontané, vertigineux ; il ne s'encombre d'aucune esthétique, il ne cède à aucune théorie... ». Homme à la fois du moyen âge et de la Renaissance, Rabelais semble concilier tous les contraires, mais toujours pour en tirer de la joie ; la mélancolie lui est inconnue.

Mais nulle part on ne sent M. Edmond Jaloux aussi à l'aise que lorsqu'il parle de Montaigne, de sa liberté intérieure, de son intelligence si déliée, de sa tranquillité et de sa force d'âme. Il note aussi très bien que Montaigne est un des rares auteurs qui soient absolument au niveau du lecteur, parce qu'il s'est montré exactement tel qu'il est : « Nous le connaissons comme nous connaissons peu d'hommes du passé ; un peu comme nous connaissons Socrate, mais notre connaissance de Socrate tient de la légende et de l'imagination de Platon, comme nous connaissons Pèpys, mais dans ce cas il s'agit d'un esprit bien médiocre, comme nous connaissons Jean-Jacques Rousseau, mais nous sommes sûrs que Rousseau a souvent menti ou a oublié la vérité dans bien des circonstances, comme nous connaissons Amiel, mais Amiel n'a jamais vu clair dans son cas. M'entendra-t-on si je dis que Montaigne est peut-être dans l'humanité le seul homme que nous connaissons exactement, et dans ce cas notre meilleur ami, puisque, somme toute, notre meilleur ami, c'est l'être que nous connaissons le mieux ? » C'est bien là la raison pour laquelle Montaigne est si reconfortant : il nous rend confiance en nous-mêmes.

Toutefois le XVI^{me} siècle a aussi connu des esprits acérés et flamboyants, qui s'immobilisent dans une conception tranchée de la vérité, en rejetant avec dégoût ce qu'ils ne comprennent pas. Tel a été Calvin. Evidemment, le portrait que M. Edmond Jaloux esquisse de lui peut paraître quelque peu léger ; il n'est pas moins très incisif, et par là-même d'une singulière vérité. Il dit de Calvin : « Il voit, les yeux fermés. Rien ne l'arrête, rien ne l'offusque ; il a raison. Il a toujours raison. Il ne se dit pas que cette raison, il la crée de toutes pièces. Puisqu'il la crée, d'une manière aussi assurée, c'est donc qu'il a raison... ». Grâce à la puissance de sa logique, Calvin a été le premier des prosateurs classiques.

La manière de M. Edmond Jaloux est toujours stimulante. Il nous instruit sans nous fatiguer ; et même là où nous hésiterions à le suivre, il trouve encore moyen de nous mettre d'accord avec lui. P.-L. BOREL.

(1) Editions Pierre Cailler, Genève.

Inondations catastrophiques en Chine

Des milliers de victimes

CHANGHAI, 20 (A.F.P.). — Selon l'agence « Central News » des inondations d'une ampleur inégale depuis cent ans dans la province de Fukien, dévastent la région de Fouchéou. Les eaux ont recouvert plusieurs milliers d'hectares. Le nombre des victimes est encore inconnu, mais l'agence évalue le nombre des sans-abris à 200,000.

Selon certaines informations officielles, le nombre des morts des inondations de Fouchéou serait estimé à 100,000.

Une passerelle s'effondre à Stresa

Douze noyés

ROME, 19 (A.F.P.). — A Stresa, sur le lac Majeur, la passerelle reliant l'embarcadere à un bateau partant pour une promenade sur le lac, s'est effondrée et 30 personnes sont tombées à l'eau ; 12 cadavres ont été repêchés jusqu'à présent. On craint que l'accident n'ait produit d'autres victimes que les scaphandriers recherchant actuellement.

C'est la panique qui s'est emparée des passagers qui a empêché que des secours soient immédiatement portés aux personnes qui étaient tombées dans le lac.

ENCHÈRES

Enchères publiques de matériel de café

Mercrèdi 23 juin 1948, dès 9 h. 30 et 14 heures, le greffe du tribunal vendra par voie d'enchères publiques, au Restaurant du Mail à Neuchâtel, les objets suivants :

Vaisselle : assiettes à soupe, plates, à dessert, saladiers, plats, tasses, soucoupes, bols, etc.

Services inoxydables : fourchettes, cuillers à soupe, à entremets, à café, couteaux, services à salade, à hors-d'œuvre, etc.

Verrerie : verres gobelets, à pied, à apéritif, à café, à liqueur, chopes, etc.

Matériel de cantine : assiettes en faïence, saladiers et plats en émail.

Différents ustensiles de cuisine. Cuisinière à gaz, un appareil trois feux avec Butagaz et différents objets dont le détail est supprimé.

Paiement comptant.

Le greffier du tribunal : R. MEYLAN.

IMMEUBLES

A vendre à Neuchâtel villa familiale de six - huit pièces, tout confort, jardin entièrement closuré. Pour renseignements et pour traiter : Télétransactions S. A., 2, faubourg du Lac, Neuchâtel.

A Genève près de la gare, sur artère principale boulangerie-pâtisserie à remettre tout de suite : deux magasins de vente ; Fr. 150,000.— de chiffre d'affaires. — Prix demandé : Fr. 85,000.—, paiement comptant. Possibilité d'achat de l'immeuble : Fr. 75,000.—. Faire offres sous chiffres AS 9097 G Annonces Suisses S.A., Genève.

A vendre, à Valangin, maison familiale de quatre pièces, garage et locaux pour magasin ou atelier. Libre tout de suite. S'adresser à Jean Malliard, Valangin/Neuchâtel.

A LOUER A louer à Boudevilliers un premier étage de trois chambres, une cuisine et dépendances. S'adresser à Mme Kuffer, Boudevilliers.

CHAMPÉRY deux pièces, quatre lits, cuisine électrique, libre en juillet. Fr. 250.—. Tél. Neuchâtel 5 45 37.

CHAMBRES Pied-à-terre en face de la gare. — Demander l'adresse du No 100 au bureau de la Feuille d'avis.

jolie chambre à louer. — S'adresser Faubourg de l'Hôpital 17, 4me étage.

Beau choix de cartes de visite au bureau du journal

PENSIONS OFFRES ET DEMANDES Qui prendrait en pension, depuis le 4 juillet, pour une durée de huit semaines, deux garçons de cinq et trois ans et demi, fils d'ouvrier ? Faire offres écrites avec indication du prix sous chiffres F. O. 149 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRE à louer avec pension. A la même adresse on prend encore quelques pensionnaires pour la table. — Demander l'adresse du No 145 au bureau de la Feuille d'avis.

APPARTEMENT de trois ou quatre chambres pour y passer l'été. Région Châtiment, la Dame ou Enges. Adresser offres écrites à P. L. 187 au bureau de la Feuille d'avis.

deux chambres si possible non meublées. — M. Maurice Vuclair, Péreux 17, Neuchâtel.

MONSIEUR SEUL cherche

OFFRES D'EMPLOIS

La Fabrique de câbles électriques à Cortaillod engagerait immédiatement :

UN MÉCANICIEN qualifié, pour l'entretien et la réparation de machines

UN MAGASINIER jeune homme habile calculateur pour travaux faciles de bureau

Se présenter au bureau du personnel, le matin de 10 h. à 12 h.

Importante entreprise de la branche alimentaire en Suisse romande cherche pour son bureau de ventes

jeune employé de bureau, Suisse romand

ayant bonne formation commerciale, connaissances de l'allemand, entre 20 et 30 ans.

Faire offres écrites avec curriculum vitae, prétentions de salaire et photographie sous chiffres S. P. 190 au bureau de la Feuille d'avis.

ON DEMANDE UN TOURNEUR de premier ordre TROIS MÉCANICIENS expérimentés

Offres à la FABRIQUE DE MACHINES TEXTILES ROEDER, MORGES

Banque en Suisse alémanique cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

jeune employé

sortant d'apprentissage, désirent élargir ses connaissances de la langue allemande.

Les offres avec prétentions de salaire, accompagnées de copies de certificats, photographie et références, sont à adresser à P. R. 152 au bureau de la Feuille d'avis.

Magasinier-chauffeur

expérimenté, est demandé pour tout de suite ou date à convenir par importante maison de commerce de la place. Adresser offres écrites à C. J. 162 au bureau de la Feuille d'avis.

vendeuses auxiliaires

pour tous nos rayons.

Se présenter :



On engage toujours

monteurs-électriciens

pour installations intérieures, courant fort et téléphone. — Personnel non qualifié s'abstenir. Faire offres ou se présenter chez Vuillominet & Cie S. A., Neuchâtel.

Fabrique du Vignoble engagerait pour tout de suite :

DEUX EMPLOYÉES DE BUREAU

pour correspondances française, allemande, et pour faire des factures. Salaires : 350 - 400 fr. par mois ;

UNE APPRENTIE DE BUREAU

Adresser offres sous chiffres P. 4211 N. à PUBLICITAS, NEUCHÂTEL

Etude d'avocats et notaires cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

sténodactylographe

Adresser offres écrites à C. S. 157 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 1er juillet, gentille sommière

connaissant très bien le service. Gain très élevé et vie de famille assurée. — S'adresser au café de l'Union, Tramelan, téléphone 9 30 65.

On cherche JEUNE FILLE

pour aider au ménage et au magasin. — Adresser offres écrites à M. A. 189 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche jeune homme, ou porcher, pour porcherie

d'élevage, à Cottendorf. S'adresser à Samuel Eter, Cottendorf sur Colomber, tél. 6 32 52.

On demande cuisinière

pour saison d'été à la campagne, au bord du lac. Entrée immédiate. S'adresser à Mme W. de Coulon, 3, rue Vaucher, Neuchâtel, téléphone 5 15 73.

On cherche un ou deux faucheurs

S'adresser à Numa Oppliger, Les Planches, le Pâquier (Val-de-Ruz). — Tél. 7 13 38.

Commerce de gros de la ville cherche

JEUNE FILLE en qualité d'employée de bureau. Débutante serait mise au courant. Epoque d'engagement à convenir. Adresser offres écrites à C. V. 170 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau de la ville cherche, pour un remplacement de deux à trois mois, une

EMPLOYÉE DE BUREAU connaissant la sténodactylographie. Adresser offres écrites sous chiffres S. L. 171 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

JEUNE FILLE de 15 ans

cherche place de volontaire dans un ménage pendant les vacances du 12 juillet au 12 août. Elle aime les enfants. — P. Scheidegger, Blenne, rue du Brügg 73.

JEUNE HOMME de 17 ans cherche

place de commissionnaire

On demande bons soins et bonne possibilité d'apprendre le français. — Adresser les offres à M. A. Nydegger, Instituteur, Helgried, Berne.

Homme de confiance cherche n'importe quel emploi à la

demi-journée

pour tout de suite. — Adresser offres écrites à F. B. 188 au bureau de la Feuille d'avis

Infirmière diplômée

cherche place privée, dans une famille ou dans un hôpital ou une clinique. (A déjà travaillé dans un hôpital.) Entrée 1er juillet 1948.

Pour tous renseignements s'adresser à Mlle Marie Bourquin, le Jorat, Orvin (Jura bernois), tél. 2 61 21, Orvin sur Blenne.

VELO

pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.

OPTICIEN Epancheur 9 NEUCHÂTEL

André Perret

VELO

pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.

VELO

pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.

VELO

pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.

VELO

pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.

VELO

pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter d'occasion un

vélo d'enfant à trois roues, en bon état. — S'adresser à Th. Gorgé, cure de Rochefort, tél. 6 51 07.

A VENDRE

A vendre

BATEAU

six places, moteur Johnson 5 CV., deux paires de rames, voile. — Tél. Bienne (032) 2 39 50.

Une excellente jumelle

KERN

augmente de beaucoup le plaisir des excursions et des vacances. Choix au complet chez

André Perret

OPTICIEN Epancheur 9 NEUCHÂTEL

VELO

pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.

VELO

pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.

VELO

pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.

VELO

pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.

VELO

pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.

VELO

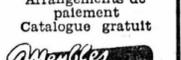
pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.

VELO

pour homme, « Peugeot », remis à neuf, lumières, dérailleur, trois vitesses à vendre. Belle occasion. M. A. Diacon, Fahys 31.



avec gros pneus DANS TOUTES LES TEINTES Arrangements de paiement Catalogue gratuit



ABAT-JOUR « Chiffon »

L. Gerber-Baumann Evole 13 - NEUCHÂTEL

A vendre d'occasion, un

vélo d'homme

trois vitesses. A voir tous les jours depuis 18 h. 15. — Fahys 151, tél. 5 10 96.

Pour varier vos menus... nos excellents RAVIOLIS frais !

L'ARMAILLI HOPITAL 10

AVIS DIVERS

LAVE LAVONS LAVEZ

sur élévateur aussi bien dessous que dessus chez KEHGAM

Garage de la Rotonde

Téléphone 5 31 87

DIMANCHE 22 AOUT 1948

Dombresson - Val-de-Ruz

CONCOURS CANTONAL d'accordéons diatoniques pour la coupe du Centenaire

Première catégorie (coupe) de 16 ans et plus

Finance : Fr. 4.—

Au choix : valse de concert, ouverture, fantaisie, pot pourri.

Deuxième catégorie (petite coupe) de 14 à 16 ans

Finance : Fr. 3.—

Musique libre au choix

Troisième catégorie (gobelet), de 12 à 14 ans

Finance : Fr. 2.—

Musique libre au choix

Quatrième catégorie (prix) de 12 ans et moins

Finance : Fr. 2.—

Musique libre au choix.

Les morceaux sont à envoyer au plus tôt et jusqu'au 7 août 1948 à Gaston Blanchard, Dombresson. (Venez nombreux, il y aura de superbes prix)

Première catégorie : concours le dimanche dès 13 heures

Deuxième, troisième et quatrième catégories : concours le dimanche dès 8 heures

TEBAG

le meilleur vélo du TOUR DE SUISSE

On cherche échange pour

jeune Bâloise

pour juillet, dans les alentours de Neuchâtel (ou pension dans bonne famille). — Adresser offres à E. Bossert, pâtisseries, Benken près Bâle.

Institutrice italienne

désire correspondre en français avec jeune homme ou jeune fille. — S'adresser à Albina Gays, institutrice, Rivara-Canavese, Turin.



arrondit la saveur de votre café noir!

Thomi & Frank S.A.

A vendre d'occasion un VELO

de dame, « Peugeot », trois vitesses, freins tambour et torpédo. — Tél. Colombier 6 35 10.

En 29 ans plus de 10,000 élèves ont fréquentés les

ÉCOLES TAMÉ

de Neuchâtel, Concert 6, Lucerne, Bellinzone et Zurich, appris une langue en deux mois et obtenu en trois, quatre ou six mois des diplômes de langues, correspondant, interprète, secrétaire ou de commerce. Centaines de références et prospectus. Prolongation sans augmentation de prix.

Remise de commerce

Mme Hélène Fischer informe sa clientèle et le public en général qu'elle remet, dès le 25 juin, son

Salon de coiffure

rue de l'Hôpital 11, premier étage, à Mme « CHRISTEL » Schnieper.

Elle remercie sa clientèle pour sa fidélité et espère qu'elle la reportera sur son successeur.

Mme Hélène FISCHER

Me référant à l'avis ci-dessus, j'informe le public que je reprends, dès le 25 juin, le

Salon de coiffure

rue de l'Hôpital 11, premier étage, de Mme Hélène FISCHER.

Par de nombreuses années d'expérience et un service des plus soignés, j'espère mériter la confiance que je sollicite.

« CHRISTEL »

Tél. 5 34 25

REMERCIEMENTS

La famille de Monsieur Albert MONNIER, très touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues, tient à remercier toutes les personnes et sociétés qu'ont pris part au deuil qui vient de la frapper et leur exprime sa vive reconnaissance.

Auvernier, le 19 juin 1948.

Madame H. KRÄHENBUHL et famille, très touchées par les nombreuses marques de sympathie reçues, tiennent à remercier toutes les personnes qui, de près et de loin, ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper et leur expriment leur vive reconnaissance.

Un merci tout spécial pour les envois de fleurs.

Cortaillod, le 19 juin 1948.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LE BAL au clair de lune

ROMAN par ROCHEBRUNE

21

Tout en parlant, elle remarquait chez la jeune fille un trouble qui n'était pas dû seulement à l'animation de la soirée.

— Voulez-vous, ajouta-t-elle, vous reposer un peu maintenant, en attendant le souper ? et venir faire avec moi quelques pas dans le parc ? Donnez-moi votre bras ; ce n'est pas que je sois encore bien vieille, mais ma santé reste fragile et ces soirées me fatiguent beaucoup.

Elles sortirent, Mireille ne disait rien ; la tête lui tournait un peu ; parmi les parfums de fleurs qui flottaient dans la nuit très douce, ses souvenirs lui paraissaient confus, comme irréels.

— Que vous est-il arrivé ? vous semblez très émue ? demanda la marquise.

Mireille répondit sans hésiter, heureuse de pouvoir, en parlant, rendre plus réel ce qu'elle n'arrivait pas encore à bien imaginer :

— Melchior voudrait m'épouser, Madame.

Mme de Mortaux nota que Mireille n'avait pas dit : « Melchior m'aime ». Elle en conclut que son fils n'avait pas joué la comédie comme elle le craignait, qu'il avait au contraire insisté bien plus sur le mariage que sur l'amour ; et de fait, il en avait presque été ainsi... du point de vue sentiment, Melchior vraiment n'avait dit que le minimum ; mais Mireille, grise par cette nuit féérique, en avait entendu bien davantage !

— Et qu'avez-vous répondu, mon enfant ?

— Je ne sais plus bien... Il m'a dit que son père viendrait demain... je pense qu'il vous en avait parlé déjà ?

— Ainsi ce projet vous a plu, Mireille ? Ou si seulement il ne vous a pas déplu ?

La jeune fille n'était pas en état de saisir ces nuances. Dans sa réponse, elle ne se laissa guider que par la politesse, elle répondit ce qui, pensait-elle, pouvait faire plaisir à la mère de Melchior :

— Oh ! Madame, le projet m'a plu, beaucoup.

La marquise retint un soupir. Ainsi, la manœuvre de son fils avait réussi... Ce n'était pas à elle de s'y opposer, puisque la jeune fille était heureuse ; ou plutôt, contente ; car on ne sentait pas en elle, semblait-il à Mme de Mortaux, le bonheur de l'amour naissant... « Je l'aurais crue plus romanesque, songeait la marquise avec

un peu de mélancolie, elle est comme les autres... ce mariage lui a paru convenable et voilà tout. Non, elle n'est pas vraiment éprise. Allons, tant mieux, ainsi elle n'a pas été dupe. Elle trouvera exactement ce qu'elle a cherché ; mon fils est un honnête homme qui ne la rendra pas malheureuse ; elle, de son côté, est une jeune fille sérieuse qui fera une parfaite épouse. Puisque cela leur suffit... après tout, c'est d'eux qu'il s'agit, non de moi... »

— Eh bien ! mon enfant, dit-elle à haute voix, puisque vous êtes contente, je le suis aussi.

Elle l'attira contre elle et elles s'embrassèrent. Et soudain, Mireille se mit à pleurer, sans comprendre pourquoi.

— Pardonnez-moi, dit-elle, c'est l'émotion.

— Oui, sans doute, murmura la marquise, un peu songeuse.

Elles rentrèrent en silence, se tenant par le bras.

— Vite ! s'écria gaiement Melchior en les apercevant, on va servir le souper ! Mais qu'avez-vous, Mireille ?

La jeune fille en effet s'était arrêtée, un peu pâle, le regard fixe. L'orchestre, dans le parc, jouait un lied de Schumann, « J'ai pardonné » ; le violon exalta la mélodie triste que bien souvent Mireille avait chantée, accompagnée par Robert... C'était comme un souvenir qui venait la rejoindre ici, et qui la blessait sans qu'elle comprît comment. Il lui semblait qu'un rêve allait mourir... Quel

rêve ? La musique parpait en elle, comme un oiseau blessé qui souffre. Jamais elle ne l'avait entendue ainsi ; jamais, comme en cet instant, elle n'en avait perçu la tristesse poignante.

— Qu'avez-vous donc ? répéta le comte.

Elle se reprit brusquement : — Mais rien du tout ; un peu de fatigue ; allons souper, cela me reposera.

Etait-ce vraiment l'orchestre qu'elle avait entendu en cette minute de trouble ? ou le même air, joué loin de là, sur un simple piano, et qui lui était parvenu par une mystérieuse communication ? Car Robert, chez lui, le jouait aussi dans le même instant.

Il n'avait pas essayé de dormir cette nuit-là, qu'il sentait décisive. Mireille, croyait-il, aimait déjà, peut-être sans le savoir, le comte de Mortaux ; en le retrouvant dans la grisaille de ce bal magnifique, elle serait définitivement conquise. Et sans doute ce serait le soir des fiançailles.

Hélas ! il n'avait point eu de fête semblable à lui présenter ; il ne possédait point de château à lui offrir ; point de parc ni de forêt pour s'y promener avec elle. Il n'avait que son cœur, et ses paroles.

Ses paroles... Mais il ne

De la fumée filtrée

Pas de perte d'arôme

grâce au filtre exclusif FILTRA composé de bandes de cellulose pure enveloppées de couches de papier crépé servant de soutien. Ce filtre permet de conserver les hautes qualités de goût et d'arôme du délicieux mélange de tabacs Maryland dont les cigarettes Stella-Filtra sont composées.

Les cigarettes Stella-Filtra sont toujours régulièrement abourrées.



Un produit LAURENS

Demandez-moi avec coffre pour literie, barrières mobiles, avec tissu, seulement 308 fr. chez

Meubles G. Meyer

Facilités de paiement sur demande



C'est ce que nous retirons en moyenne d'un complet veston par un nettoyage consciencieux.

nettoyage chimique DE TOUS VÊTEMENTS

Teinturerie mode NEUCHÂTEL - MONTRÉAL

SOUS L'HOTEL DU LAC

A vendre fourgonnette «Renault»

Juvaquatre modèle 1947, à l'état de neuf. Vente garantie de toute confiance. Taxe, plaques et assurance payées pour 1948. Prix intéressant. - Téléphoner dès 19 heures au No 5 13 51.

390

Nous offrons

650 mètres

Shantung Birmana

magnifique qualité artificielle lourde

PREMIER CHOIX

ravissantes impressions sur fond fraise, vert, rouge, jaune, marine ou noir. L'occasion de faire une superbe robe pour un prix modique. Largeur 90 cm

le m. 3⁹⁰

LE SPÉCIALISTE DES BONS TISSUS

La Nouveauté s.a. AU LOUVRE NEUCHÂTEL

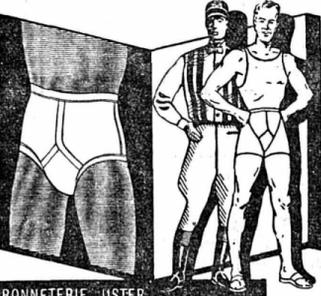
VOYEZ NOTRE VITRINE SPÉCIALE

Jockey

Vous ne faites pas d'équitation? Peu importe, car vous connaissez en tout cas les mouvements gênés que provoque trop souvent un caleçon mal ajusté. Pour tout travail sédentaire, «Jockey» s'impose!



Plus de mouvements intempêtifs ni de gêne à craindre, dès que vous portez un sous-vêtement «Jockey» masculin-support. Et quand vous connaîtrez le «Jockey-feeling», vous ne voudrez plus d'autres marques!



VOLLMOELLER FABRIQUE DE BONNETERIE USTER

Vous ferez doublement plaisir à vos amis à l'étranger en joignant de l'OVO SPORT à chaque colis-secours.

En effet, OVO SPORT c'est de l'OVOMALTINE, plus du LAIT, plus du SUCRE.

Dissoute dans l'eau, OVO SPORT donne une boisson très nourrissante.

Exportation sans permis : 500 grammes d'Ovomaltine ou 8 paquets d'Ovo Sport.

Dr A. WANDER S. A., BERNE

A vendre un voilier

6 m. J.L. en parfait état. Bas prix.

H. MARTIN, Perroy Tél. 7 55 04

MOTO

à vendre, «Royal Enfield» 250 T.T. Bas prix. S'adresser Château 18, de 13 à 16 h.

A saisir, belle occasion.

vélo-moteur

«Monet-Goyon» ou «Motobécane», au choix, 100 cm³, taxe payée. - Tél. 5 18 64

A vendre à l'état de neuf.

beau chalet meublé

de trois pièces et cuisine (W. C., eau et électricité) à la Tène-Plage, Marin. - Pour visiter, s'adresser au 7 51 79, Marin.

MONTRES et BIJOUX P. Matthey ORFÈVRE HORLOGERIE BIJOUTERIE RUE DU SEYON 5

CAISSE

de contrôle de magasin (à main), est à vendre d'occasion. S'adresser à la Teinturerie Thiel, faubourg du Lac 25.

La qualité d'abord... Sacs de touriste de plus simple et de plus perfectionné



Sacs norvégiens POUR LA HAUTE MONTAGNE

Biedermann MAROQUINIER

A vendre BATEAU

voile et moteur fixe, économique, cabine, cuisine de bord, w.-c. Bas prix. Henri MARTIN, Perroy Tél. 7 55 04



avec pneus ballons dans toutes les tailles. Grand choix chez

Meubles G. Meyer



Nos ravissantes parures combinaisons et pantalons en crêpe Bemberg imprimé Les deux pièces, seulement

Fr. 29.-

Nos combinaisons forme croisée, ravissantes impressions

Fr. 13⁹⁰ et 19⁹⁰

VOYEZ NOS ÉTALAGES

La Soie LINGERIE CONFECTIONNÉE

Au Musée d'ethnographie

JEUDI 24 JUIN, A 15 HEURES

INAUGURATION

de l'auditoire et de la salle d'exposition, ainsi que de neuf salles consacrées à

La vie des Touareg

Résultat des deux dernières missions du Musée d'ethnographie dans le Sahara

ENTRÉE : Adultes, Fr. 1.- ; enfants, Fr. -.50

THÉÂTRE

Dès ce soir à 20 h. 30 Tél. 5 21 62 Pour 4 jours seulement

UN PROGRAMME SENSATIONNEL

VERONICA LAKE FRANCHOT TONE dans la plus puissante des histoires d'espionnage d'après le roman de W. SOMERSET MAUGHAM

UNE HEURE AVANT L'AUBE

et un deuxième film qui se déroule dans la jungle

LA GRIFFE DU TIGRE

avec



En-dessous de 16 ans pas admis

Demandez les nouveaux prix des COLIS-SECOURS «CARITAS»

Distribution en Allemagne, Angleterre, Autriche, Hongrie, Italie

Offre spéciale pour la saison des fruits } Type } 5 kg. de sucre Fr. 6.50
Douce }

POUR LA FRANCE :

Actuellement six types de colis-secours de Fr. 5.50 à Fr. 19.- (Pour Paris et Londres : bon de colis «CARITAS» : Fr. 41.-)

Renseignements, vente, etc.

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

8, faubourg de l'Hôpital, Neuchâtel

SALLE DE LA ROTONDE

ALFRED RASSER

avec le célèbre Cabaret Kaktus



HD. Soldat Lappil

(in Schwyzerdütsch)

les mardi et mercredi, 22 et 23 juin, à 20 h.

«Express», Bl: «... Drei Stunden lang durch dick und dünn mit Rasser und seinem Ensemble diesen seltenen Genuss darf sich kein Bieler entgegen lassen...»

Location : «Au Ménéstrel» - Tél. 5 14 29

PAX

Société suisse d'assurance sur la vie

Les membres de l'arrondissement de Neuchâtel sont convoqués en

Assemblée d'arrondissement

au Buffet de la gare, à Neuchâtel, lundi 28 juin 1948, à 20 h. 15.

AFFAIRES A L'ORDRE DU JOUR :

1. Rapport sur la gestion et les comptes de l'exercice 1947.
2. Election des délégués et du membre suppléant pour une durée de fonctions de trois ans.

Les membres qui ne sont pas connus du président de l'assemblée doivent justifier le droit de participer à l'assemblée. Des cartes de légitimation seront délivrées par l'agence générale de Neuchâtel.

« Plusvit »

La casserole merveilleuse

économise 40% de gaz ou d'électricité, cuit les pommes de terre en 5 minutes, la choucroute en 15 minutes,

4 l. 5 l. 6,5 l.

98.- 118.- 128.-
net comptant

Bailod S. A.



W. HURNI

Tailleur pour messieurs
Tissus de qualité
Transformations
Nouvelle adresse :
CORCELLES
GRAND-RUE 52

AGENCE
TEBAG
W. Schneider
MECANICIEN
Halle du Cycle
Pares 50
Téléphone 5 41 94

A vendre d'occasion, pour cause de manque de place,

un piano à queue
en noyer brun verni poli, corde, croisées, sommier métallique, clavier en ivoire. Prix très intéressant;

un piano droit
bonne marque allemande, verni poli brun, cordes croisées, belle occasion 900 fr., entièrement révisé. Facilités de paiement sur désir. René Pingeon, Corcelles, Neuchâtel, Téléphone 6 16 55.

VOS COMBUSTIBLES

chez
REBER & KALTENRIEDER
Tél. 5 16 89 Moulins 33

Un jardin signé **BAUDIN**
c'est un écrin pour l'été

Création, entretien, transformation
MURETS DALLAGES
PIECES D'EAU
PELOUSES
ROCAILLES
PLANTATIONS
Certificat fédéral d'arboriculture
Plans et devis sur demande

MAISON BAUDIN HORTICULTEUR-PAYSAGISTE
Poudrières 29 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 32 13

Apprenez à conduire rapidement

au
Garage de la Rotonde
Service AUTO-ÉCOLE

Tél. 5 31 87

Avant d'acheter un meuble d'occasion... visitez le plus grand magasin ayant le plus grand choix.

Les **Occasions Meyer**
au faubourg de l'Hôpital vous attendent
Sur demande, arrangements de paiements

COPIE 6x9 **20 G.**
PHOTO CASTELLANI
Rue du Seyon
Neuchâtel, tél. 5 47 83

Pulvérisateur
« Birchmeier », à bras, complet, et en parfait état, à vendre. — S'adresser à Alf. Gutknecht, Marin.

Chemises américaines
pour le travail et le sport, kaki, deux poches, longues manches,
17.—
Jacques Antreler & Co.
Hôpital 3
NEUCHÂTEL

Aujourd'hui 21 juin

Demain 22 juin

26^e Fête fédérale de chant Centenaire de l'Etat fédératif
du 18 au 29 juin 1948 à Berne

Concert du Jubilé IX^e Symphonie
de L. van Beethoven. 25 et 28 juin, à 20 h. 15, dans la grande salle du Casino. Prix des places: fr. 8,70, 7,50, 6,30, 4,90 et 3,20 (impôt et vestiaire inclus). Location au magasin de musique Müller & Schade, place du Théâtre, ainsi qu'au bureau de location de la Gare principale et sur la place de fête.

Quatre langues — Un pays
La diversité de la Suisse dans ses chants et coutumes. Représentations les 25, 26, 27 et 28 juin, à 20 h. 30, dans la halle I sur la place de fête. Prix unique fr. 2,50. Location au bureau de location de la Gare principale et sur la place de fête.

2^e Concert d'ensemble
à 10 h., dans la halle de fête. Entrée fr. 3.—

UNE PARTIE DE FOOTBALL SPECTACULAIRE...

La Suisse et l'Espagne font match nul 3 à 3

(Mi-temps 1-2)

Début en trombe des Espagnols — Réaction énergique des joueurs suisses — Excellente tenue de Lusenti et Eggimann — 23,000 spectateurs

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

Il faut regretter que ce match international ait été si mal placé dans le calendrier sportif : situé à la fin du championnat, à la fin d'un tour de Suisse cycliste qui a attiré sur lui toute l'attention du public suisse, il n'a réuni à Zurich, au stade du Hardturm, que 23,000 spectateurs (une affluence inférieure à celle de la première finale de la coupe). Et pourtant, jamais public n'a manifesté autant d'enthousiasme, autant d'intérêt qu'au cours de ces nonante minutes... Une brève conférence de presse eut lieu avant le coup d'envoi. Des déclarations qui y furent faites, nous retiendrons deux points essentiels. Steffen disputait hier son vingtième match international. A cette occasion, il avait été nommé capitaine du team helvétique et il reçut une superbe épingle de cravate en argent. Le public neuchâtelois peut mieux que tout autre s'associer à cette petite fête, et au nom de tous les sportifs suisses nous présentons au sympathique Willy Steffen nos sincères félicitations. Rappelons que cet arrière est né en 1925. Avoir disputé vingt match internationaux à cet âge n'est pas à la portée de quiconque...

un tir de Friedländer est dévié en extremis en corner, puis à la douzième minute, sur une passe de Maillard, Antenen égalise impeccablement.

La réaction espagnole est violente et, à la seizième minute déjà, Pahiño reprend le ballon qui venait d'être renvoyé par la latte et il l'expédie sans discussion possible dans les filets helvétiques.

Les « rouge et blanc » poursuivent néanmoins leur effort, un tir de Tamini frôle un montant de but, puis, à la 21ème minute, Eggimann tire un coup franc. Il passe le ballon à Lusenti qui lance intelligemment à Antenen et l'égalisation est à nouveau obtenue.

La fin de la partie sera d'un intérêt peu commun. Jamais nous n'avons vu un public aussi enthousiaste. Nous citerons en exemple une élégante spectatrice neuchâteloise qui déchira, sous nos yeux, un beau foulard de soie tant elle s'inquiétait du sort des Suisses. Ceux-ci firent mieux que se défendre. Ils manquèrent de peu la victoire. Antenen se trouva seul en face du gardien, mais il envoya le ballon sur la latte. Les Espagnols, très inquiets, se retirèrent en défensive et ils furent très heureux de maintenir le résultat nul.

Suisse : Corrodi ; Belli, Steffen ; Lusenti, Eggimann, Bocquet ; Antenen, Friedländer, Tamini, Maillard ; Ballaman.

Espagne : Eizaguirre ; Clemente, Curta (Bertol) ; Alconero, Nando, Alonzo ; Epi, Muñoz, Pahiño, Igoa, Gainza.

Nos commentaires

Après une telle partie, le chroniqueur se trouve perplexe, car il est impossible de définir brièvement la physionomie du match et la tenue des équipes. Cela provient du fait que l'équipe espagnole ne travaille que par saccades et en outre que notre équipe dut s'accoutumer au rythme du jeu avant de pouvoir être récompensée d'un succès.

Parlons tout d'abord des Espagnols. Ceux-ci ont joué chez nous d'une manière à laquelle nous sommes peu habitués. Quelle couleur, quelle vitesse, quelle ingéniosité, quel imprévu dans leur manière de conduire le jeu ! En arrière, nous trouvons un M défensif rigide et solide. Le gardien était vulnérable ; s'il intervenait toujours justement, ses blocages du ballon et ses dégagements laissaient bien à désirer.

Les arrières jouaient sèchement, mais avec beaucoup d'efficacité. C'est en avant qu'aucun système

ne régnait. Les deux demi-ailes et les cinq avants sont évidemment inspirés quand ils ont la balle au bout du pied. Nul ne peut prévoir où ils courront, où ils passeront le ballon. Il se produit au moment de l'attaque une espèce d'ébullition collective pleine de fantaisie, de génie, d'imprévision, d'incohérence qui désarçonne totalement. Si l'on ajoute que tous ces joueurs sont des athlètes qui possèdent un sens magnifique du maintien du ballon, on se rendra aisément compte que les Suisses furent dérouterés.

Mais notre équipe a une qualité qu'elle perd rarement : sa volonté. Lusenti, puissant et feintant subtilement, Eggimann, auquel le repos profite, puis Steffen, Belli, Tamini et Maillard se rendirent compte que seul un marquage impitoyable de l'adversaire pouvait sauver la situation. Les Suisses ne doivent le match nul qu'à cette réaction. Dès que leurs adversaires furent étroitement surveillés, ceux-ci durent déchanter et céder devant les assauts énergiques de leurs hôtes.

Chez les Suisses, les joueurs de combat se sont mis en valeur : citons tout d'abord Lusenti qui fut le meilleur footballeur sur le terrain, puis Eggimann. Bocquet fut plus terne, mais la valeur de notre ligne de demis fut décisive.

Notre défense a fourni une partie très honorable et Steffen n'a pas manqué de se mettre en valeur. En avant, Tamini fut entreprenant. Ses démarrages restent toujours surprenants. Maillard se montra combattif. Antenen, intimidé en première mi-temps, retrouva tous ses moyens par la suite et ils sont très grands... Ce joueur est actuellement un des plus sérieux espoirs de notre football. Friedländer, grand seigneur, ne fut pas l'homme de la situation. Il fut paresseux, puis craintif. Ses quelques belles interventions n'ont pas effacé la mauvaise impression qu'a causée son manque de combativité. Quant à Ballaman, il est trop irrégulier pour être international. S'il fit un ou deux beaux centres, il ne nous fit pas oublier un Falton dont chacun regrette l'absence due à une blessure, ou même un Courtat, toujours dangereux.

Ainsi, pour la première fois, la Suisse ne s'incline pas devant l'Espagne. Ce demi-succès n'a malheureusement pas une cause tactique, il est uniquement un fruit de la volonté suisse. Telle est peut-être une des principales caractéristiques de notre football : la volonté peut y jouer un rôle déterminant, la science est reléguée au second plan.

Mais il s'agissait d'un match de fin de saison et il fut spectaculaire à souhait ; ces phases colorées et mouvementées, ces renversements constants de situations, le bel effort que fit la Suisse pour égaliser deux fois resteront célèbres dans les annales de nos rencontres internationales.

R. Ad.

Le tour final du championnat des réserves
Granges - Lausanne, 0-1.

Un match amical
Bienne - Ajax Amsterdam, 5-2.

Les demi-finales de la coupe du Centenaire
Cantaloupe II - Couvet I 2-3
Hauterive I - Le Locle II 3-0

Urania champion de ligue nationale B

Dimanche matin, à Zurich, U.G.S. a conquis le titre de champion de ligue nationale B en battant Chiasso par 4 buts à 3 (3 à 1). Le but de la victoire a été réalisé par G. Aeby.

Vevey et Mendrisio promus en ligue B

Dimanche, à Pratteln, Mendrisio a battu Pratteln par 5 buts à 2. Comme Pratteln a perdu ses deux matches, Vevey et Mendrisio sont de toute façon promus en ligue nationale B.

Championnat corporatif

Résultats du samedi 19 juin
Château - Favag A . . . 9-1
Bore - Favag B . . . 0-3
Chemnot - Favag B . . . 0-6

GRUPE I

Favag B	6	2	1	3	46-4	12 pts
Câbles	6	2	1	3	11-20	7
Chemnot	6	1	4	9	23-3	3
Commune	6	1	5	7	27-2	2

Favag B est champion de groupe et de plus gagne le challenge Fair-play.

GRUPE II

Château	12	11	1	61	12	22
Favag C	9	8	1	36	14	16
Vulliamonet	10	6	4	35	14	12
Jura-Mill	11	4	7	25	47	8
Favag A	11	3	1	7	21	44
Borel	11	3	8	16	29	6
Brunettes	12	2	1	9	17	51

Dans ce groupe la situation n'est pas définitive Favag C pouvant rejoindre Château.

La fête romande de lutte à la Chaux-de-Fonds

Deux cents participants ont bataillé dimanche à la Chaux-de-Fonds pour le titre de champion romand. Malgré un temps incertain, la manifestation a connu un beau succès :

Résultats : 1. Hans Dick, Châtres, 58,50 ; 2. Basile Héritier, 58,20 ; 3. Henri Devaud, Fribourg, 58,20 ; 4. H. Müller, Châtel, 57,80 ; 5. Hans Hurst, Lausanne, 57,80 ; 6. E. Krebs, Lausanne, 57,80 ; 7. Paul Stück, Neuchâtel, 57,70 ; 8. René Lusa, Châtel, 9. E. Girardin, la Chaux-de-Fonds ; 10. Florian Gross, Treyvaux ; 11. E. Ramseier, Haute-Broye ; 12. W. Nyan, 13. E. Kärm, Nyon ; 14. Marcel Dewarret, Châtel, 15. Fournier, Riddes ; 16. P. Kichenmann ; 17. Schlitter, le Mont ; 18. Pierre Berger, Fribourg ; 19. Paul Ganz, Sion ; 20. Fellay, Martigny. Il y a eu 30 couronnés.

EN DÉPIT D'UN TEMPS MAUSSADE

La X^{me} journée cantonale des Jeux des sections de pupilles et pupillettes a obtenu un franc succès

Nos jeunes gymnastes neuchâtelois — la plupart étaient âgés de 8 à 15 ans — n'ont pas eu de chance : la pluie a failli compromettre le succès de leur manifestation cantonale. Mais, faisant preuve de courage, les organisateurs dont le président était M. Marcel Routet, décidèrent que la journée devrait malgré tout avoir lieu et ils eurent raison, car, mises à part une ou deux fortes averse, le temps permit le déroulement d'une belle manifestation.

Il faut souligner qu'une telle journée est une fête et non une compétition. Huit cent trente-quatre jeunes enfants, représentant fièrement quarante sections, venus de toutes les communes de notre canton, se sont réunis à Neuchâtel pour faire de la gymnastique et pour jouer. C'est avec un enthousiasme spontané qu'ils ont affronté les différentes épreuves : handball, traction à la corde, sauts, courses, etc. Le classement ne joue au fond qu'un rôle secondaire.

Avant tout, le spectacle de cette jeunesse sportive était un magnifique tableau, riche de couleurs, de vie, d'entrain. Les sections se reposaient entre les exercices en chantant et il était bienfaisant de s'associer à leur joie.

Voici, brièvement résumé, le programme de cette journée : à 8 h. 30, les terrains du Cantonal F.-C. et de l'Ancienne étaient envahis par une joyeuse cohorte qui se mit à exécuter les exercices les plus divers avec un bel entrain.

A 11 h. 15 eut lieu la célébration d'un culte en plein air, suivie de la remise du fanion cantonal par la S.F.G. Cernier à la S.F.G. Amis-Gyms.

Kubler, roi du Tour de Suisse 1948

Cumulant les succès, ce coureur conserve le maillot jaune tout au long du parcours et remporte en plus le grand prix de la montagne. Deux coureurs suisses se distinguent : Sommer et Koblet. Belles courses de Bresel, Robic et Kirchen

La première demi-étape
Arosa - Flawil, 149 km. 700

Quarante coureurs se présentent aux ordres du starter à Arosa. Le temps est pluvieux et il fait froid. Les cinq premiers kilomètres, jusqu'à Litzlruiti, sont neutralisés et c'est dans cette localité que le départ réel est donné.

Entre Coire et Ragaz Diggelmann part seul. A Sargans, le groupe Kubler est en seconde position. Il a 2' 19" de retard. Kirchen et Pasotti sont victimes de crevaisons et rétrogradent. Puis le groupe Kubler ralentit l'allure en sorte que, après Sennwald, on note un regroupement général. Diggelmann a environ 5 minutes d'avance sur les hommes de seconde position. Il pleut toujours. Puis c'est le Stoss, le dernier grand prix de la montagne. Diggelmann passe seul au sommet. A Saint-Gall, au 130ème kilomètre, Diggelmann passe à 12 h. 45, avec 50 minutes de retard sur l'horaire probable. Koblet et Martini sont à 7' 25" et le peloton à 7' 40". La course est jouée et Diggelmann gagne à Flawil, nettement détaché.

La seconde demi-étape
Flawil - Zurich, 110 km. 500

Comme les coureurs sont arrivés très tard à Flawil, le départ de la seconde demi-étape est donné qu'à 15 h. 15. Le train n'est pas très rapide et tous les coureurs restent groupés. A Frauenfeld, 27 coureurs sont ensemble précédant de 18 secondes un peloton de neuf coureurs. Après cette ville, la soudure se fait entre les deux groupes. A Diessenhofen, 53ème kilomètre, Huser secoue la torpue du peloton et prend le large en compagnie de Léo Weilenmann et Kuhn. Le détenteur du maillot jaune prend le large à son tour à Benken, au 70ème kilomètre. Kubler rejoint Léo Weilenmann et Kuhn puis lâche ces deux coureurs. Plus loin, Casola démarre également et rejoint Léo Weilenmann et Kuhn. Devant, Kubler poursuit son effort et rejoint puis dépasse Huser, fonceant seul vers Zurich.

A Winterthur, Casola démarre et lâche Léo Weilenmann, Kuhn et Huser qui avaient été rejoints et part à la poursuite de Kubler. Du peloton, de nombreux coureurs partent à leur tour et l'on assiste à Oerlikon à des arrivées détachées.

Kubler gagne nettement la course et le Tour de Suisse.

Résultats de la 1re demi-étape Arosa-Flawil : 1. Diggelmann, 4 h. 32' 45"; 2. Martini, 4 h. 39' 21"; 3. Koblet, même temps ; 4. Kubler, 4 h. 40' 13"; 5. Lang, 6. Sommer ; 7. Goldschmidt ; 8. Robic ; 9. Bonnaventure ; 10. Casola ; 11. Peverelli ; 12. Bresel ; 13. Brambilla ; 14. Georges Aeschlimann ; 15. Freivollet ; 16. Menon.

Résultats de la 2me demi-étape Flawil-Zurich : 1. Kubler, 3 h. 6' 27"; 2. Casola, 3 h. 10' 5"; 3. Koblet, 3 h. 12' 17"; 4. Brambilla, 3 h. 14' 5"; 5. Noetzel, 3 h. 15' 22"; 6. Léo Weilenmann ; 7. Lazaridis ; 8. Goasmat ; 9. Schütz ; 10. W. Diggelmann ; 11. Ackermann ; 12. Freivollet ; 13. Sommer ; 14. Della Chiesa ; 15. Bosshardt ; 16. G. Kuhn ; 17. Kirchen ; 18. ex-aequo, Robic, G. Aeschlimann, Peverelli, Goldschmidt, Rolland, Huser, Bresel, Roger Aeschlimann, Bonnaventure, Laffranchi, Martini, Lang, Camellini, Menon, Mathias Clemens, Kuhn, de Benedetti ; 35. Kern, 3 h. 30' 40"; 36. Pasotti, même temps.

Classement final du prix de la montagne : 1. Kubler, 36 points $\frac{1}{2}$; 2. Robic ; 3. Menon (Robic a été classé avant Menon pour meilleure position au San-Bernardino) ; 4. Bonnaventure ; 5. Lazaridis ; 6. Koblet.

Classement général final
1. Kubler, 41 h. 53' 58"; 2. Bresel, 42 h. 18' 8"; 3. Sommer, 42 h. 14' 26"; 4. Robic, 42 h. 19' 44"; 5. Kirchen, 42 h. 22' 25"; 6. Peverelli, 42 h. 24' 12"; 7. Martini, 42 h. 29' 5"; 8. G. Aeschlimann, 42 h. 32' 54"; 9. Goasmat, 42 h. 39' 58"; 10. Koblet, 42 h. 39' 59"; 11. Lang, 42 h. 42' 34"; 12. Camellini, 42 h. 48' 3"; 13. Diggelmann, 42 h. 55' 57"; 14. Menon, 42 h. 56' 35"; 15. Brambilla ; 16. Clemens ; 17. Bonnaventure ; 18. Lazaridis ; 19. Gottfried Weilenmann ; 20. Casola ; 21. Schütz ; 22. Noetzel ; 23. Pasotti ; 24. Ackermann ; 25. Kuhn ; 26. Freivollet ; 27. Huser ; 28. Laffranchi ; 29. Croci-Torti ; 30. de Benedetti ; 31. Kern ; 32. Roger Aeschlimann ; 33. Bosshardt ; 34. Della Chiesa ; 35. Léo Weilenmann ; 36. Rolland ; 37. Hutmacher ; 38. Goasmat ; 39. Zucotti ; 40. Summers.

La Société nautique de Neuchâtel obtient de nouveaux succès aux régates internationales de Zurich

Les régates internationales de Zurich auxquelles participait la S. N. N., se sont déroulées sous une pluie diluvienne. Il appartenait, une fois de plus, à l'équipe composée de Marcel Vauthier (chef de nage) Jean-Louis Ferrier, Pierre Egger, Jean-François Krebs, barreau, Virgilio Gamba, de défendre nos couleurs. Elle le fit avec un réel brio, tout d'abord le samedi après-midi, à 14 h. 30 en outrigger à quatre rameurs de pointe, ayant comme concurrents le Rowing-Club de Lausanne, la Ruderalub de Zurich, le Seebub de Lucerne et les Nordiska de Zurich. Dans cette course où le bord à bord fut fréquent entre les équipes, les Neuchâtelois obtinrent le 2me prix en 7' 28", soit à quelques secondes des Lausannois. Le Seebub Lucerno obtint le 3me rang avec 7' 29" 8.

Dimanche matin, la même équipe se mesurait en outrigger à quatre juniors avec le Club de l'Aviron de Vevey et le Basler Ruderalub, excellentes équipes toutes les deux, mais la supériorité de la S. N. N. fut patente dès le départ et elle l'affirma tout au long de la régates, pour s'amplifier nettement d'une longueur et demie à l'arrivée et terminer première en 7' 39" 3. Le style, la souplesse et l'homogénéité des Neuchâtelois ont été très appréciés et font, une fois de plus, honneur à la S. N. N. et aux rameurs qui voient ainsi leurs efforts persévérants, récompensés et couronnés de succès.

ATHLETISME
Les championnats romands à Yverdon

Voici les meilleurs résultats des championnats romands, série A, qui se sont déroulés dimanche à Yverdon :

Marteau : Zenklusen, Stade Lausanne, 29 m. 75. **Perche :** 1. Hochstrasser, Amis-Gyms, Lausanne, 3 m. 52. **Disque :** 1. Steunegger, Stade Lausanne, 37 m. 21. **Boulet :** 1. Staubli, U.G.S., 10 m. 68. **110 m. haies :** 1. Blatter, Lausanne, 16" 6. **Saut en longueur :** 1. Baudat, Amis-Gyms, Yverdon, 6 m. 30. **800 m. :** 1. Vomacka, Stade Lausanne, 1' 56" 9. **100 m. :** 1. Tremège, Plainpalais, Genève, 11" 2. **400 m. haies :** 1. Harthorner, Stade Lausanne, 59" 4.

CHAMPION

La bougie préférée dans le monde entier

En vente dans tous les garages

Les fêtes du centenaire de la constitution à Berne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La « première » du festival

Il faut dire encore quelques mots du festival dont la représentation officielle eut lieu, samedi soir, en présence de M. Celio, président de la Confédération, accompagné des membres du Conseil fédéral, du général Guisan, de nombreux parlementaires, de juges fédéraux, de membres du corps diplomatique, de hauts fonctionnaires et d'officiers supérieurs.

« Jahr der Besinnung » tel est le titre choisi par l'auteur du livret, Emile Wächter, professeur au gymnase de Berne, Année de méditation, de retour sur soi-même, et prise de conscience, voilà la traduction littérale qui a heureusement refusé de lui donner en français. Mais on aurait pu dire, sans trahir l'esprit de l'œuvre: Les leçons d'un siècle.

Le dessin du dramaturge est de montrer comment la constitution qui a rendu au peuple la concorde et la paix après les troubles du Sonderbund, qui a fait de la Suisse le refuge du libéralisme au temps où l'Europe restait soumise encore à l'autocratie, comment la nouvelle alliance des Confédérés n'a pu et ne pourra porter tous ses fruits que si le peuple revient sans cesse à la source des institutions, à l'esprit qui vivifie la lettre, cet esprit qui, en définitive, se nourrit du christianisme et se résume en lui. « Au nom du Dieu tout-puissant ! »

Et l'on voit ainsi le peuple, tour à tour excité par les esprits du mal, encouragé par les esprits du bien, surmonter ses divisions et traverser les crises politiques pour reconnaître enfin que, ni peuple élu, ni peuple maudit, mais soumis à toutes les épreuves humaines, il doit lutter pour cette fin: la paix sur la terre fondée sur le travail, l'esprit et l'amour.

L'intention est élevée, mais reconnaissons que l'expression littéraire n'est pas toujours à la hauteur de l'inspiration. M. Wächter n'a pas su éviter partout les dangers du lyrisme et du symbolisme plus riche de son que de sens ou de poésie. Mais, pour réussir du premier coup, il faut plus que du talent.

Cette réserve faite, louons alors la présentation. Et si un « festspiel » doit être avant tout un spectacle, disons que ce spectacle est grandiose. Marc Doswald, le régisseur, a non seulement donné à l'ensemble un mouvement étonnant, il a encore réglé, ordonné ce mouvement en grand maître de l'harmonie scénique. Il a trouvé en Max Biggioni un collaborateur qui compose avec l'art le plus sûr et le plus efficace, par le jeu des décors et des costumes, la symphonie des couleurs. La chorégraphie de Bice Scheitlin-Hartmann ajoutait à l'ensemble la grâce d'un rythme souple.

René Matthes, un Bâlois, a signé une partition d'un équilibre infiniment agréable, qui se tient à distance aussi bien des fautes de cantine qu'on nous dit de « goûter » sous le prétexte de musique populaire, que d'un modernisme outrancier destiné à épater le bourgeois plus qu'à servir la cause de l'art. Pour les chanteurs, elle tire de sa simplicité même une grande puissance émotive; elle se fait plus savante dans le commentaire des événements dramatiques; son originalité n'a jamais rien d'effarouchant.

L'interprétation enfin est parfaitement au point. Il faut ici dresser des éloges non seulement aux artistes venus de divers théâtres, voire de Vienne, mais aussi aux choristes et à leurs différents directeurs, la précision, le souci du détail et de la nuance, en un mot le fini de l'exécution.

Le discours du président de la Confédération

BERNE, 20. — Dans le discours qu'il a prononcé à la cérémonie commémorative du Centenaire de la constitution fédérale, le 20 juin 1948, le cathédrale de Berne, M. Celio, président de la Confédération, relevant que ce n'est pas une coïncidence fortuite si les représentants de la Confédération et des cantons suisses se sont rassemblés dans la vénérable cathédrale de Berne pour y célébrer le Centenaire de la constitution, s'est tout d'abord fait l'interprète de la volonté des créateurs de notre Etat et de leurs descendants en renouvelant l'acte de foi de 1291 qui confie les destinées de la patrie à la protection divine.

Un Etat original, libre et moderne

Si notre constitution, a poursuivi l'orateur, fut imparfaite comme toute chose humaine, elle a su grouper les éléments qui allaient à un peuple pour se forger un Etat original, libre et moderne. Original dans sa structure, telle est la Confédération de 1848, qui fut inspirée dans son nouveau statut des principes jusque alors inédits sur notre continent: celui de l'Etat fédératif et celui de la neutralité perpétuelle.

Si le premier est cité en exemple pour la reconstruction d'une Europe pacifique et unie, le second nous a valu un siècle de prospérité et de paix. Réaffirmer et défendre ces deux principes s'ils courent un danger, tel est l'hommage le plus digne et le plus juste que les citoyens d'aujourd'hui rendent aux artisans de la Suisse moderne.

Contre la dictature

Enfin, parlant du danger le plus récent, la dictature, qui menaçait de submerger non seulement notre existence et notre liberté, mais celle de tous les peuples, M. Celio ajouta:

Face à la dictature, la famille helvétique se montre ferme comme le roc de ses Alpes, car — je le répetai avec un de nos plus grands disparus — « dire au peuple suisse qu'il devrait céder à un seul homme, fut-il le plus honnête et le plus intelligent, la somme de tous les pouvoirs; lui suggérer d'abandonner, fut-

L'allocation de M. Picot, président du Conseil national

BERNE, 20. — M. Albert Picot, président du Conseil national, qui a pris la parole à la cérémonie qui s'est déroulée dimanche matin, en la collégiale de Berne, a déclaré notamment:

Réunis en cette heure solennelle sous les voûtes de cette cathédrale, maison de Dieu témoin des fastes de l'histoire du puissant Etat de Berne, c'est avec ferveur que nous évoquons un des événements décisifs de notre histoire; ce moment où, par une constitution nouvelle et novatrice, nos grands-pères ont décidé de donner à la patrie des cantons souverains et si souvent divisés, le caractère d'une véritable nation; cette formation d'un Etat fédératif, où, du sol riche et fertile de nos diversités de langue, de confession et de coutumes, la volonté d'une communauté solidaire peut enfin jaillir pour affronter les dangers communs, résoudre les tâches économiques et sociales, affirmer l'unité de nos destinées, et la foi commune dans ses destinées.

Le président du Conseil national évoque brièvement les principaux événements qui se sont succédés de 1798 à 1848. Il rend un vibrant hommage au général Guillaume-Henri Dufour, commandant de l'armée fédérale contre le Sonderbund et grand artisan de la réconciliation nationale.

Celui qui sut, au lieu de mettre des prisonniers dans des camps de concentration, renvoyer les troupes vaincues dans leur foyer, se comporta non seulement en grand chef militaire, mais en grand citoyen. Honneur, trois fois honneur à Dufour, citoyen de Genève, général suisse, pacificateur de la patrie.

Hommage ensuite à la Diète de 1848 et aux vingt-trois membres de la commission qui fut chargée de discuter le projet de la constitution fédérale. Ces hommes, relativement jeunes, hommes de gouvernement, rompus aux affaires de l'Etat, animés du désir de faire une œuvre durable et viable, ont admirablement travaillé. Hommage aussi à deux rapporteurs Kern et Drury. Ceux qui deux fois ont été les arbitres victorieux entre les unités vaincues, choisis la paix et les fédéralistes vaincus, choisis la

voie médiane de la conciliation et adoptèrent pour cela la formule du régime bicaméral qui est bien méritée.

Hommage enfin à ces milliers de citoyens, qui, en dehors de la politique, ont compris depuis 1815 que la Suisse n'était pas seulement l'alliance des cantons, mais était, surtout, devant devenir une nation, avec un esprit national et des institutions nationales.

1848 a mis le pays dans une situation nouvelle, moralement et politiquement. Nous ne sommes plus comme avant 1848 citoyens de notre canton pour n'être Suisses qu'à l'heure du danger extérieur. La Suisse est une nation, la communauté nationale est nôtre. Le pays, les affaires fédérales, les finances fédérales, l'action sociale fédérale, ce n'est pas Berne, ni ses bureaux, c'est notre chose, notre patrimoine auquel nous devons apporter le même soin, les mêmes initiatives, les mêmes forces que nos affaires cantonales, 1848 nous a donné, avec des horizons plus larges, la beauté d'une collaboration plus étroite avec nos Confédérés romands, allemands, italiens et romanches.

Il est un problème constant que la constitution n'a pas résolu d'un coup, le problème de l'équilibre entre ce qui est cantonal et ce qui est fédéral. Problème difficile, qui ne se résout pas sans une certaine tension et dont la solution raisonnable est gage de salut et d'honneur pour la Suisse.

Rester fidèles à nos constantes historiques

Il ne faut pas, qu'après avoir connu avant 1848 une Suisse trop compartimentée, on arrive après 1948 à une Suisse qui aurait renié le magnifique idéal de l'unité dans la diversité, l'idée de la communauté d'hommes libres trouvant chacun sa force dans sa culture, sa langue, sa confession, trouvant cette force pour mieux servir l'ensemble du pays. Pour cela, n'oublions pas un instant que la Suisse une et la Suisse des vingt-deux cantons n'est pas un produit du destin, une nécessité naturelle. Elle est l'œuvre de l'accord des volontés humaines. La volonté, la bonne volonté de tous doit toujours être là pour trouver la vraie ligne de partage entre le cantonal et le fédéral et pour apporter même dans les solutions fédérales, là où elles imposent, cet esprit fédératif qui respecte les cultures, propres, les diversités régionales, les libertés essentielles. La bonne volonté qui assure en toutes choses contre le destin la puissance de l'esprit.

C'est en agissant ainsi que sur la voie du progrès social et moral ouverte à nous, nous restons fidèles à nos constantes historiques. A la fois au pacte de 1291 et à la constitution fédérale de 1848.

Un amour contrarié

● Sent souvent à peu de chose, à un manque de séduction ou de beauté.
● Mettez tous les atouts dans votre jeu et embellissez votre visage en adoptant la crème THO-RADIA et la poudre THO-RADIA, incomparables pour donner à votre visage un teint éclatant et velouté, d'une élégance distinguée.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Grâce à un compromis

LE PLAN MARSHALL DISPOSERA FINALEMENT DE CRÉDITS SUFFISANTS

WASHINGTON, 20 (Reuter). — Dans la séance qu'ils ont tenue ensemble, les délégués de la Chambre des représentants et du Sénat des Etats-Unis ont adopté une solution de compromis pour l'aide à l'Europe.

Le montant de cette aide a été fixé à 6,030,710,288 dollars, utilisables en 15 mois. Le président Truman est autorisé à réduire ce délai à 12 mois en cas de nécessité.

Le montant prévu par le Sénat était tout d'abord de 6,125,710,288 dollars, tandis que la Chambre des représentants s'en tenait à 5,980,710,288 dollars. Tous deux avaient proposé un délai de 15 mois.

Le fait que le président Truman pourra le diminuer de trois mois signifie pratiquement que le compromis s'est fait sur la presque totalité des crédits envisagés au premier abord. La Chambre et le Sénat ont finalement accepté ce compromis.

Deux ministres yougoslaves destitués

Leurs familles sont arrêtées

BELGRADE, 20 (Reuter). — Après deux mois de silence officiel, on a annoncé dimanche que M. Zujewitch, ministre des finances, avait été destitué parce qu'il avait été le jouet de la réaction internationale. Ce personnage qui fut à l'époque l'un des premiers rôles du parti communiste yougoslave paraît être tombé en disgrâce. Son collègue, M. Hebrang, ministre de l'Industrie légère, a été comme lui limogé en mai dernier. Ces deux ministres, ainsi que l'affirme un communiqué officiel, parvinrent à « camoufler habilement » leur œuvre néfaste. D'autre part, ils affirmèrent à plusieurs reprises que le plan quinquennal était une erreur et que la Yougoslavie n'était pas assez forte pour exécuter de tels plans.

Le Kominform lancerait une offensive contre le plan Marshall

LONDRES, 20 (Reuter). — On annonce ici que les chefs communistes des neuf pays situés de l'autre côté du rideau de fer se sont réunis sans doute pour déclencher une offensive contre le plan Marshall. La réunion a sans doute lieu à Bucarest. On sait que M. Togliatti, chef communiste italien, s'est rendu de Prague à Bucarest. MM. Wilhelm Oieck et Otto Grotewohl, chefs du parti socialiste-communiste allemand, se trouvent déjà depuis quelques jours en Roumanie. Le chef communiste français Duclos serait parti récemment pour Prague.

Hitler réapparaît...

Il porterait une barbe pour aller au cinéma

BOGOTA, 18 (A.F.P.). — « Hitler se trouverait-il en Colombie ? » tel est le bruit qui courrait jeudi à Bogota, et dont un quotidien du soir « La Razon » se fait l'écho.

Selon ce journal, le dictateur allemand résiderait « incognito » près de Facativita, soit à 45 km. de la capitale colombienne. De plus, un habitant de cette localité a déclaré avoir vu plusieurs fois Hitler.

Par ailleurs, une lettre ouverte publiée par un autre quotidien « El Tiempo » il y a plusieurs semaines, indiquait que l'ancien chef du Reich vivrait dans une ferme confortable, porterait une barbe et viendrait souvent à Bogota pour aller au cinéma. Un état-major complet l'aurait suivi dans son exil et il disposerait d'une base secrète de sous-marins.

... ainsi que le monstre du Lochness

LONDRES, 18 (Reuter). — Le monstre du Lochness, qui n'avait plus fait parler de lui pendant la guerre, a fait de nouveau une brève apparition. Sept personnes affirmèrent l'avoir vu s'ébattre à la surface du lac pendant environ dix minutes. Mais la description qu'elles en donnent est plutôt vague. Il n'en reste pas moins que depuis 1936, exception faite de la période de guerre, pendant laquelle le monstre est resté obstinément caché sous les eaux, bien des touristes ont envahi la région pour le voir.

UN JUBILÉ

M. James Barbezat, entré en 1908 comme serrurier dans la maison Favarger & Cie, à Neuchâtel, puis élevé au rang de chef d'atelier, fêta samedi ses 40 ans de service. La direction et le personnel de FAVAG S.A. ont tenu à marquer cet événement par une modeste cérémonie, au cours de laquelle ils ont témoigné au jubilaire leur reconnaissance et leurs souhaits de bonheur.

L'oppression derrière le rideau de fer

L'arrestation par les Russes d'un haut fonctionnaire viennois

VIENNE, 20 (A.P.A.) — Le gouvernement autrichien a été informé par les autorités militaires soviétiques que M. Antoine Marek, inspecteur en chef du ministère de l'intérieur a été arrêté sous l'inculpation d'organisation d'un service d'espionnage dirigé contre les troupes d'occupation soviétiques. D'autres fonctionnaires supérieurs dudit ministère sont également impliqués dans cette affaire.

Le chancelier Figl proteste auprès des Russes

VIENNE, 20 (A.P.A.) — Le chancelier Figl est intervenu auprès du général Sheltow, adjoint au haut commissaire soviétique, à propos de l'arrestation de M. Marek. Le général lui a déclaré que celui-ci s'était rendu coupable d'espionnage au préjudice des troupes d'occupation soviétiques.

Dans un communiqué officiel, le ministre autrichien de l'intérieur repousse formellement l'accusation russe

selon laquelle M. Marek aurait abusé de sa position officielle pour se livrer à l'espionnage contre l'armée soviétique.

Un commentaire du ministre de l'intérieur

VIENNE, 21 (A.F.P.) — Commentant l'arrestation, par les autorités soviétiques, de l'inspecteur général Marek, dans un discours prononcé à Pöggstal, au cours d'une manifestation socialiste, M. Helmer, ministre autrichien de l'intérieur, a déclaré notamment:

Notre population ne peut plus supporter cet état croissant d'intimidation de la part des troupes d'occupation. Les déportations et les condamnations prononcées par les tribunaux militaires blessent notre plus élémentaire sentiment de justice. Si quelqu'un est arrêté et jeté en prison, contrairement aux conceptions européennes, l'instruction n'est ouverte qu'après des mois et l'accusé n'a pas le droit de citer des témoins.

PARLANT A VERDUN

Le général de Gaulle réclame une fois de plus la réforme de l'Etat

VERDUN, 20 (A.F.P.). — L'évocation de la bataille de Verdun, la plus sanglante de la guerre de 1914-1918 a servi de prétexte au général de Gaulle pour analyser les causes de la décadence de la France et de sa sécurité qui a suivi la guerre de 1914-1918, d'où elle était pourtant sortie victorieuse.

Le général de Gaulle a établi un parallèle entre la période d'après-guerre 1914-1918 et la période actuelle et il a ajouté:

Aujourd'hui, la France sent que son destin est à nouveau gravement menacé. A l'intérieur, le désordre économique et social préparé par les égarements, les routines, les négligences d'autrefois, mais terriblement aggravé par les pertes et les destructions de la guerre, favorise ceux qui font de la misère le tremplin de leur dictature. A l'extérieur, les deux tiers de l'Europe et une grande partie de l'Asie sont sous la loi de la Russie des Soviets, qui constitue un instrument colossal de domination, surtout si l'ambition d'un Reich allemand ressuscité devait tôt ou tard s'y joindre.

Réformer l'Etat, a conclu le général de Gaulle, pour qu'il soit en mesure de jouer son rôle, voilà le premier devoir. C'est à partir de là seulement qu'il sera possible à la République d'entreprendre la rénovation de la France, d'édifier le système national et international de la sécurité, de prendre la tête de ce groupement occidental, faute duquel la liberté n'aurait pas l'avenir en Europe.

Les sièges empêchent le général de parler

VERDUN, 20 (A.F.P.). — Au moment où le général de Gaulle allait prononcer son discours, toutes les sirènes d'alarme de la ville de Verdun ont retenti, empêchant l'orateur de prendre la parole. L'incident a duré environ un quart d'heure.

La grève générale d'une heure ordonnée par la C.G.T. n'a pas été complète

PARIS, 20. — La grève générale ordonnée par la C.G.T., samedi de onze heures à midi, pour protester contre les incidents de Clermont-Ferrand, n'a pas été complète dans les services publics.

On ne signale que quelques perturbations dans le trafic téléphonique et télégraphique.

Une lettre du maréchal Sokolowski aux gouverneurs des zones occidentales

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

« La réforme monétaire complète la division de l'Allemagne »

BERLIN, 21 (Reuter). — Le maréchal Sokolowski, gouverneur militaire soviétique en Allemagne, a adressé dimanche soir aux gouverneurs britannique, américain et français une lettre dans laquelle il taxe la réforme monétaire d'illégal. La lettre dit notamment:

Par la décision unilatérale que vous avez prise sans l'assentiment du contrôle et sans l'avoir portée à sa connaissance, vous avez aboli l'unité monétaire et complété la division de l'Allemagne. J'ai de la peine à comprendre de quelle façon vous pouvez concilier l'introduction d'une réforme monétaire en Allemagne occidentale avec les termes de la lettre que vous m'avez adressée disant que vous n'avez pas abandonné l'espoir d'un accord au sujet de la réforme monétaire dans les quatre zones. Vous m'informez de votre décision d'introduire une réforme monétaire en Allemagne occidentale au moment même où cette réforme est introduite. De ce fait, les autorités soviétiques sont placées devant une situation grave. Vous m'obligez à prendre d'urgence des mesures pour la protection des intérêts allemands et de l'économie de la zone soviétique.

Je suis étonné de votre déclaration en vertu de laquelle la réforme monétaire ne sera pas introduite dans les secteurs occidentaux de Berlin en raison de l'attitude des gouvernements des quatre puissances de la ville. On sait que l'accord des quatre gouvernements au sujet de Berlin n'est qu'une partie de l'accord sur le mécanisme de contrôle allié pour toute l'Allemagne sur lequel vous semblez préférer ne pas parler. Je considère que votre acte est illégal et vise surtout à détruire l'accord sur le gouvernement des quatre puissances en Allemagne. Je suis obligé de constater que toute la responsabilité en incombe aux autorités américaines, britanniques et françaises.

EN HONGRIE, une lettre pastorale du primate, lue dans toutes les églises hier, déclare que le clergé ne cessera jamais de combattre pour la restitution des droits de l'église catholique.

LA VIE NATIONALE

Le Conseil des Etats approuve le projet de réforme des finances de la Confédération

... tel qu'il l'a revu et corrigé !

BERNE, 19. — Dans sa séance de samedi matin, le Conseil des Etats a approuvé sans discussion le budget de la régie des alcools pour l'année 1948-1949 qui prévoit un excédent de recettes de 25,700,000 fr.

Poursuivant ensuite la discussion du projet de réforme des finances fédérales, le Conseil des Etats accepte par 21 voix contre 14 une proposition de la commission sur les contingents cantonaux au titre de l'impôt anticipé. Après discussion, le Conseil approuve par 28 voix contre 5 la disposition qui permet à la Confédération de légiférer contre les privilèges injustifiés accordés à des contribuables. Enfin, un amendement socialiste tendant à biffer l'impôt de compensation est repoussé par 24 voix contre 6.

Avant le vote final, M. Flukiger (radical), Saint-Gall, déclare que ses collègues Allweg, Häfelin, Mouttet et Schoch et lui-même, s'abstiennent parce qu'ils estiment que les bases d'une entente acceptable font défaut. M. Klöti dit que le groupe socialiste repousse le projet comme étant socialement inéquitable. Le Glaronais Stüssli, sans parti, s'abstiendra aussi.

Au vote, le projet de réforme constitutionnelle des finances de la Confédération, tel qu'il est sorti des délibérations du Conseil des Etats, est approuvé par 22 voix contre 3.

(Résumé. Ce projet qui ne comprend plus l'impôt fédéral direct va passer maintenant au Conseil national.)

De violents orages s'abattent sur le Tessin

La ligne du Gothard coupée

LUCERNE, 20. — La direction de l'arrondissement 2 des Chemins de fer fédéraux communique:

Par suite d'éboulements de terrain et d'inondations, la ligne du Gothard a été coupée, samedi après-midi, près de la station Osogna-Cresciano, et la ligne de Luino entre Luino et Magadino, en plusieurs endroits. Un transbordement n'est pas possible, près d'Osogna, vu que la route cantonale et la route de Lodrino sont coupées. En revanche, le trafic des voyageurs et des marchandises entre Magadino et Luino est assuré par bateaux.

Un pont s'effondre

BELLINZONE, 20. — Le village de Lodrino est littéralement coupé en deux, le pont assurant les communications entre les deux quartiers principaux s'étant écroulé. Des éboulements se sont produits, au village de Prosto, près de Lodrino. Des maisons ont été sérieusement mises à mal. On ne peut encore estimer les dommages causés aux cultures.

Des chutes d'eau se sont abattues sur la ligne du Gothard à Osogna où le trafic n'a pu être repris que par transbordement.

Impliqué dans l'affaire d'or et de titres, M. Charles Métry a été arrêté

Bien que l'enquête sur le trafic d'or et de titres soit toujours secrète, on apprend samedi matin que M. Charles Métry, ancien chef de la comptabilité générale de l'Etat du Valais, était arrêté sur ordre du ministère public fédéral qui entend faire la lumière complète sur les diverses affaires.

Le ministère fédéral doit avoir en main, à présent, les principaux éléments de l'enquête, bien qu'elle ne soit pas terminée et qu'elle se poursuive dans les cantons du Valais, Vaud et Genève.

* Le département politique fédéral entreprendra des démarches auprès des gouvernements de France, de Grande-Bretagne et des Etats-Unis d'Amérique pour leur faire connaître qu'il s'attend que lors de l'exécution de la réforme monétaire en Allemagne, il soit tenu un juste compte des intérêts suisses.

Emissions radiophoniques

Lundi

SOTTENS et télédiffusion: 7.10, le salut musical, 7.15, inform, 7.20, variétés, 11 h., émission commune, œuvres de Rimsky-Korsakov, 11.40, le violoncelliste Bernard Michelon, concerto de Bach, 11.50, refrains et chansons modernes, 12.15, trois pages de la « Damnation de Faust » de Berlioz, 12.29, l'heure, 12.30, voix d'enfants, 12.45, inform, 12.55, valse, 13 h., avec le sourire, par Rudy Biag, 13.05, interprète et compositeur Richard Tauber, 13.45, deux impromptus de Schubert, 16.10, l'anglais par la radio, 16.20, l'heure, 16.30, émission commune, concert par l'O.S.E., soliste Yoshiko Furusawa, soprano, 17.30, quelques pages de Rachilde, par Lily Pommer, 17.45, musique enregistrée, 17.55, les dix minutes de la Société fédérale de gymnastique, 18.05, le jazz authentique, 18.30, une femme vous parle du Musée d'art moderne de Paris, 18.50, musique légère, 18.55, reflets, 19.15, inform, 19.23, le programme de la soirée, 19.25, la voix du monde, 19.40, l'ensemble romand de musique légère, 20 h., la pièce policière de Radio-Genève, « L'habit ne fait pas le moine », 21 h., émission de fantaisie, 21.20 le tour de chant de René Lebas, 21.35, pièces brillantes par Brigitte de Beaufond, violoniste, 21.55, un lauréat suisse de jazz, « New Rhythm Band », 22.10, chronique des institutions internationales, 22.30, inform, 22.35, échos du concours international d'exécution musicale, Genève 1947.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.50, concert classique, 11 h., de Sottens, émission commune, 12.15, Justje Ländler, 12.40, concert par le R. O., 13.25, en passant... 13.30, œuvres pour piano, 13.40, chansons nouvelles, 16.30, de Sottens, concert, 18 h., musique populaire, 18.30, l'ensemble léger C. Dumont, 20 h., disques demandés, 20.30, la pièce policière, 21.15, chants de compositeurs français contemporains, 22.05, sonate de Brahms.

AVIS TARDIFS

Attacheuses

sont demandées pour une huitaine. Se présenter en habit de travail dès 7 heures, lundi, Evole 27, Châtenay S.A.

FLIT... l'insecticide qui FAIT COUP DOUBLE !

FOUDROIE L'INSECTE VAPORISÉ

EFFET IMMEDIAT

FLIT vaporisé dans une pièce FOUDROIE les insectes grâce au pyréthre qu'il contient

EFFET DURABLE SUR PARIOS ET PLAFONDS

EFFET DURABLE

Vaporisez trois ou quatre fois parois et plafonds.

FLIT dépose un film invisible grâce aux nouveaux produits synthétiques qu'il contient dont l'effet meurtrier dure des semaines

STUDIO: 20 h. 30. La maison sous la mer.
APOLLO: 20 h. 30. M'aimiez-vous ?
PALACE: 20 h. 30. Voyage sans espoir.
THEATRE: 20 h. 30. Une heure avant l'aube.
THEATRE: 20 h. 30. La septième croix.

Agents généraux: BARBEZAT & Co. Fleurier (Nid)

1000 S. No 14 Fr. 2.60 — 112 Fr. 4.20 — 111 Fr. 7.25 — VAPOR Fr. 3.75 — ICHA

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

L'attitude des radicaux à l'égard des élections prochaines

Le parti radical neuchâtelois s'est réuni en assemblée groupant, sous la présidence de M. Jean-Louis Barrelet, conseiller d'Etat et conseiller aux Etats, le comité et tous les présidents de sections du canton, pour prendre position à l'égard des deux questions qui seront soumises aux électeurs neuchâtelois les 26 et 27 juin.

Ils se sont prononcés pour le maintien de la subvention de 663,000 francs à l'aménagement d'un aéroport au Crêt-du-Loche, subvention décidée par le Grand Conseil et qui a fait l'objet d'un référendum récent, et pour l'adjonction d'un article 68 bis, relatif à l'assistance au lieu de domicile, dans la constitution cantonale.

LA VILLE

Aujourd'hui, élection du Conseil communal

C'est ce soir, on le sait, que le Conseil général, émis les 8 et 9 mai, est appelé à désigner le nouveau Conseil communal. Comme il y a sept candidats pour cinq sièges, il n'est pas possible de faire des prévisions sur l'élection et il est fort possible que, pour les deux sièges rendus vacants par le départ de MM. Georges Béguin et Jean Wenger, en tout cas, plusieurs tours de scrutin soient nécessaires. Le groupe radical est en somme l'arbitre de la situation, selon qu'il se prononce pour le second candidat libéral ou pour le second candidat socialiste. La situation est encore compliquée par le fait que le parti travailliste présente lui aussi son candidat.

Que fera, dès lors, le groupe radical ? Jusqu'à présent, nous n'avons pu avoir aucune information à ce sujet. Selon certains bruits qui circulent, il ne prendrait sa décision qu'aujourd'hui même.

Maîtrise fédérale

Nous annonçons vendredi le succès de M. W. Rod, en nous priant de signaler que M. Willy Vuilleminier, employé dans l'entreprise Pissoli et Nagel, a également obtenu, après une semaine d'examen, à Zurich, le diplôme de maître appareilleur eau et gaz.

Une camionnette volée, puis retrouvée

Samedi, à minuit, un habitant de Colombier qui avait laissé sa voiture en stationnement en ville s'aperçut au moment de la reprendre qu'on l'avait précédée.

L'automobile — camionnette — fut retrouvée dans la matinée au chemin des Mulettes. Avec sans gêne, un habitant de l'est l'avait probablement utilisée, l'heure du dernier tram étant passée et le temps étant un peu désagréable.

Une arrestation

La police locale a arrêté un évadé de Witzwil, samedi après-midi, dans la forêt du Mail.

Ivresse

Dans la nuit de samedi à dimanche, la police locale a fait rapport contre trois individus en état d'ivresse.

Les imprimeurs suisses ont passé à Neuchâtel et dans la région trois excellentes journées au cours desquelles ils ont tenu leur assemblée de délégués et leur assemblée générale

Il n'y a qu'une seule ombre à ce triptyque : ...l'ombre précisément, c'est-à-dire l'absence de soleil tant vendredi, samedi que dimanche. Remarquons d'emblée que le comité d'organisation a imaginé toutes sortes d'astuces pour corriger ce « mastic » atmosphérique. Par exemple, on a présenté aux hôtes de Chaumont qui sortaient à 4 heures du bal de la Rotonde) comme un avantage appréciable la suppression d'un point de l'ordre du jour qui leur faisait un devoir de se réveiller... à 4 h. 36 pour assister au lever de Phébus-Apollon.

De leur arrivée, vendredi (jeudi, même, pour le comité central) à leur départ hier soir, les membres de la Société suisse des maîtres imprimeurs ont été sans relâche distraits et égayés par les soins de la section de Neuchâtel, heureuse de les recevoir pour la première fois depuis 1921. Les heures se laisseront vivre et se laisseront bien vivre. Car, vraiment, les choses avaient été bien faites. M. Louis Gutschmann et son comité y ont inlassablement veillé.

Sur les travaux administratifs de l'assemblée générale, qui réunit près de 200 membres dans la salle du Grand Conseil, il n'y a pas grand-chose à dire, sinon que sur proposition de M. Gutschmann, M. Robert Furrer, de Zurich, fut réélu par acclamations président de la S.S.M.I. pour une période de trois ans. Les autres membres du comité central ont été confirmés également dans leurs fonctions. Toutefois, MM. Brodbeck, de Bâle, et Beck, de Saint-Gall, furent appelés à remplacer deux démissionnaires.

Après la très bonne soirée passée vendredi à l'hôtel DuPuy, les délégués se sont retrouvés samedi matin pour une course en autocar à Tête-de-Ran. On avait eu soin d'emporter des disques, et ce fut un joyeux après-dîner en dépit du mauvais temps. Redescendus à Boudry, les délégués prolongèrent d'agréables devoirs gastronomiques à l'hôtel du Lion d'Or.

Pendant que se tenaient les assises de la société, les dames, en nombre réjouissant, gardaient la colline du château et se penchaient, du fossé au chemin de ronde, sur toutes petites histoires que signalait à leur attention l'architecte Jacques Béguin, puis, s'en vinrent prendre le thé à Beau-Rivage.

Tout le monde se retrouva à la Rotonde, avec encore un certain nombre d'invités, parmi lesquels on remarquait le président du Conseil d'Etat, M. Camille Brandt, le chancelier Pierre Court,

A L'AULA DE L'UNIVERSITÉ

Audition d'élèves

La magie de l'enfance et de la prime jeunesse crée tout de suite, lors de telles soirées, ce climat particulier, qui n'appartient qu'à elles, entre les exécutants et leurs auditeurs. Mmes Jeanne Bovei, pianiste, et Bonet, violoniste, nous présenteront, hier soir, un bon nombre de leurs élèves et un public sympathique avait répondu avec empressement à cette invitation.

Un lieu momentané, mais réel, se noue entre les élèves et leurs auditeurs, les premiers, et suivant leur tempérament, émus, fiers, troublés ou très à l'aise, les seconds prêts à tout excuser : « blancs », fausses notes et là, points d'orgue inattendus, dissonances dont les compositeurs auraient été les premiers interloqués... La jeune génération à du sang-froid, elle n'est nullement « émaillée », quand elle se trompe : elle passe légèrement là-dessus, et tout reprend son cours normal.

La longue liste des petits, des jeunes filles et jeunes gens, qui se produisirent permit au public d'apprécier, des bons aux meilleurs, les fruits d'une patiente instruction de la part des deux professeurs, qui savent conduire leurs élèves dans le brillant sillage de musiciens aux noms prestigieux : Bach, Beethoven, Mozart, Vivaldi, Albeniz, Chopin, et leur inculquent, en même temps que la technique, l'amour et la dévotion que d'auteurs savent déjà traduire, qu'il faut voter aux maîtres que l'on interprète.

M. J.-C.

CHAUMONT Course d'école

(c) Entre deux jours bien maussades, l'école de Chaumont a trouvé moyen d'effectuer leur dernier sa course par une temps magnifique.

De bon matin, deux autocars emmenèrent les enfants, accompagnés de nombreux parents pour un grand tour du canton. De la Chaux-de-Fonds, on se rendit à pied à Poullier. Après quoi, par la bonne route des montagnes, via le Locle et le Col-des-Roches, on atteignit les Brenets et le Saut-du-Doubs. Le retour s'effectuait par la Brévine, les Verrières, Fleurier, Sainte-Croix et Yverdon. Cette course du Centenaire fut une bonne leçon de géographie « dans le terrain » en montrant aux enfants leur canton dans son ensemble.

Notons encore que, grâce à la soirée organisée cet hiver, la course était gratuite pour les enfants et constituait pour eux un petit cadeau du Centenaire.

Un Chaumonnier à l'honneur

(c) Un élève de Chaumont, Raymond Droz, a obtenu un premier prix à un grand concours de géographie organisé dernièrement par la radio scolaire. L'heureux gagnant bénéficiera d'un tour en avion, récompense de son bon travail.

VAL-DE-RUZ

ENGOLLON

Les électeurs convoqués pour élire deux conseillers généraux

L'assemblée générale ayant décidé, le 18 mai dernier, de porter de trois à cinq le nombre des membres de l'exécutif, les électeurs sont appelés à élire, samedi et dimanche prochains, deux membres du Conseil communal.

le représentant du Conseil communal, M. Paul Dupuis, et le chancelier de la ville, M. Jean-Pierre Baillod.

Des cadeaux nombreux furent remis à chaque convive : cigarettes, papier à lettre, offerts par les entreprises de la région, un briquet (aux messieurs), don d'une grande maison de papiers de Lausanne le livre de M. Louis Thévenaz sur l'histoire neuchâteloise, remis par le comité du Centenaire, un éventail (aux dames) et du matériel d'agacerie destiné à créer l'ambiance (serpentins, boules de papier, ballons) au cours du bal.

Mais restons encore un moment au dernier épisode de l'excellent banquet officiel, au moment où M. Pierre Court, nommé major de table, entre dans son rôle.

Après avoir créé l'atmosphère par quelques propos matins, le chancelier ouvrit la partie oratoire qu'il ponctua par la suite d'alertes intermédiaires et de bans polychromiques.

Le discours de M. Louis Gutschmann insista sur la joie que l'on éprouve à Neuchâtel de recevoir en période de fête les imprimeurs suisses et sur l'agrément que constituait la présence de nombreuses femmes en cette circonstance. Il releva que « dans une profession non exempte d'épreuves, mais riche de caractère, il fallait s'efforcer d'abandonner pour quelques heures les soucis journaliers et profiter d'être ensemble pour resserrer les liens d'amitié. Le seul désir des organisateurs a été de faire plaisir à ses hôtes. (Nous pouvons les assurer qu'ils ont réussi ; nombreux sont ceux qui nous l'ont déclaré.)

Après avoir salué la présence de M. Robert Nistlé, doyen romand des membres d'honneur, M. Gutschmann remit à M. Robert Furrer, qui, depuis bientôt vingt ans, veille calmement et sagement à la prospérité des entreprises d'imprimerie, une gerle neuchâteloise qu'il accompagne des meilleurs vœux de toute la société.

La présence d'un membre du gouvernement à cette soirée, dit M. Camille Brandt, est un témoignage du respect que le Conseil d'Etat porte au métier ou, mieux, à l'art des imprimeurs. Aux patrons et à leurs ouvriers qui, tous, se considèrent à juste titre comme les aristocrates du travail, de la technique et de la bienfaisance. Leur orgueil est légitime. Au cours d'un petit historique de l'imprimerie neuchâteloise, l'orateur adresse un compliment particulier à la « Feuille d'avis de Neuchâtel », un journal bien fait, dit-il.

Comment vivrait-on au XXme siècle sans l'imprimerie qui nous procure toute la nourriture de nos poèmes à la déclaration d'impôts ?

M. Brandt ne croit pas à la pénurie de papier à laquelle on fait allusion de temps en temps. Il constate que l'homme moderne est entouré d'un flot d'imprimés dans lequel il lui faut choisir ce qui lui convient. Citant une boutade entendue récemment, il déclare qu'il concevait un monde sans gouvernements ; un monde sans impôts aussi, mais pas un monde sans imprimés. De là à dire que les arts graphiques et ceux qui les pratiquent font le bonheur de l'humanité, il y a un pas encore, que

VIGNOBLE

COLOMBIER

Un motocycliste renversé

Un nouvel accident s'est produit à Colombier au débouché de la rue Haute. Un motocycliste a été bousculé par une auto bernoise qui ne lui a pas accordé la priorité de droite. Ses vêtements ont été déchirés, il a été égratigné et sa moto a été endommagée.

SAINT-BLAISE

Hygiène et urbanisme

Dans le « Bulletin de Saint-Blaise » a paru, sous la rubrique « Correspondance », une requête aux autorités pour l'amélioration des services de voirie et demandant notamment que les ordures soient déposées ailleurs qu'à proximité immédiate de l'école.

PONTAREUSE

Un doigt sectionné

(sp) En fendant du bois, samedi matin, un pensionnaire vaudois s'est coupé avec une hache le bout du pouce de la main gauche.

GORGIER

Conseil général

(c) Le Conseil général s'est réuni vendredi soir pour procéder aux nominations réglementaires des autorités communales.

Bureau du Conseil général : MM. Emer de Montmolin, président ; Fernand Bourquin, vice-président ; André Huguenin, secrétaire ; André Rouiller et Edmond Verdon, questeurs.

Conseil communal : MM. Emile Guinard ; Edouard Laeuener ; Auguste Guignard ; Marc Droz ; Robert von Allmen.

Commission scolaire : MM. Willy Alber ; Louis Bolle-Schlegger ; Fernand Bourquin ; Willy Corru ; Marc Droz ; Auguste Guignard ; André Huguenin ; Alfred Jacot ; Charles Jacot ; Numa Jacot ; André Rouiller.

JURA BERNOIS

Deux résolutions des agriculteurs franc-montagnards

La Société d'Agriculture des Franches-Montagnes a voté une résolution, s'opposant une fois de plus avec la dernière énergie à l'établissement d'une place d'artillerie aux Franches-Montagnes qui entraînerait la ruine de l'élevage chevalin. Elle se prononce également pour le maintien de la voie ferrée Saignelégier-Glovelier.

SAINT-IMIER

Un ouvrier, renversé par un cycliste, meurt de suites de sa chute

Un habitant de Villeret qui, après le travail, regardait son domicile à bicyclette, se trouva en présence d'un groupe de piétons qu'il voulut dépasser ; mais la place étant insuffisante, il heurta M. Bertrand Chopard, horloger, âgé de 50 ans, qui fit une lourde chute.

Le cycliste se porta avec d'autres personnes au secours de M. Chopard. Ce dernier a été transporté d'urgence à l'hôpital du district à Saint-Imier où, peu après son arrivée, il rendit le dernier soupir sans avoir repris connaissance.

SAINT-IMIER

Un triple anniversaire dans la paroisse catholique de Fleurier

(c) Né en 1878, ordonné prêtre en 1903, ayant succédé au curé Ruedin, qui avait été lui-même pendant 41 ans au service de l'Eglise catholique dans notre village, le chanoine Muriset — chanoine de Saint-Nicolas et Besançon — fut nommé curé de Fleurier en 1908.

Conducteur spirituel de valeur, homme d'une vaste culture, d'une simplicité charmante, il a accompli une belle et grande œuvre au Val-de-Travers où la communauté catholique lui doit en premier lieu d'être le vivant foyer spirituel qu'elle est.

Aujourd'hui, malgré ses soixante-dix ans, le chanoine Muriset remplit toujours son sacerdoce avec la même fidélité et le même inlassable dévouement au service de ses paroissiens, de l'Eglise et de son Maître.

La paroisse catholique a célébré avec une joie toute particulière, en ce coin, samedi et dimanche par des manifestations auxquelles étaient associés de hauts dignitaires de l'Eglise et les autorités civiles, un triple anniversaire en l'honneur du chanoine Muriset : celui de ses 40 ans d'activité à Fleurier, celui de la 45me année de son ordination et celui de son 70me anniversaire.

Samedi, en fin d'après-midi, présidée par Mgr François Charrrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg, s'est déroulée à l'Eglise une cérémonie où Mgr Pahud, doyen de Montreux, Mgr Cottier, doyen de la Chaux-de-Fonds, l'archiprêtre de Pontarlier, le curé des Verrières-de-Joux, des membres du clergé catholique neuchâtelois, des anciens vicaires de notre paroisse, des camarades d'études du chanoine Muriset, etc.

Après que celui-ci eut adressé des souhaits de bienvenue à l'évêque — dont c'était la première visite officielle dans notre localité — Mgr Charrrière traça l'activité du curé et mit en relief les qualités qu'il déploie dans l'accomplissement de son ministère.

Plus tard, un souper fut servi à la salle Fleurisia et, au cours de la soirée, plusieurs orateurs tinrent à exprimer leurs sentiments de cœur de fête.

Le chanoine Muriset prit enfin la parole pour remercier chacun avec émotion.

Pendant la soirée, à laquelle assistait un très nombreux public, des productions furent exécutées par le chœur mixte et les enfants de la paroisse interprétèrent une saynète de circonstance écrite par M. Léon Vaglio, instituteur aux Verrières.

Enfin, il convient également de relever que la fanfare « L'Ouvrière » fit une agréable surprise aux convives en allant leur offrir un petit concert.

Dimanche matin, un office solennel, fut célébré et Mgr Pahud prononça un sermon spécial à l'Eglise où l'auditoire put entendre, un « Ave Maria » magnifiquement chanté par Mlle Madeleine Sutter.

L'automobile de Mgr Charrrière tamponnée par une voiture française à Morat

(sp) Samedi après-midi, une automobile fleurisane conduite par M. Abel Gignon, qui venait de Fribourg et dans laquelle se trouvait Mgr Charrrière, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg qui se rendait à une cérémonie à Fleurier, a été tamponnée à Morat par une voiture française. Fort heureusement, l'évêque et son conducteur purent poursuivre leur voyage.

VAL-DE-TRAVERS

TRAVERS

Une épaule cassée

(sp) Dans une galerie de la mine d'asphalte, une poutre est tombée, atteignant un ouvrier, M. Lador, qui a eu l'épaule gauche fracturée.

LES BAYARDS

Noces d'or

(c) Samedi, M. et Mme Alfred Ray-Rosset ont célébré le cinquantième anniversaire de leur mariage, entourés des familles de leurs six enfants. La fanfare et le club des accordéonistes jouèrent quelques morceaux en l'honneur des jubilaires.

COUVET

Accident de travail

(sp) M. Robert Jeannonod, ouvrier à l'usine Dubied, a eu le pouce partiellement arraché par une machine, à laquelle il travaillait. Le blessé, après avoir reçu les soins d'un médecin, a dû entrer à l'hôpital.

Les fêtes du 75me anniversaire de l'Union chorale

(c) Samedi et dimanche, l'Union chorale a célébré le 75me anniversaire de sa fondation. La manifestation devait se dérouler sur la place des Collèges, mais le temps défavorable obligea les organisateurs à transporter tout leur matériel au Stand. Le programme prévoyait le samedi soir une fête villageoise avec participation des sociétés locales et amies, tandis que la fête officielle était réservée au dimanche après-midi. Cette manifestation fut ouverte par M. Francis Bourquin, président du comité d'organisation, qui donna ensuite la parole à de nombreux orateurs : M. Eric Perrinjacquet, président actuel de l'Union chorale, qui résuma l'histoire et l'activité de sa société ; M. Georges Grandjean et M. André Petitpierre, qui apportèrent respectivement les vœux et les félicitations du Conseil général et du Conseil communal ; M. Eugène Porret, pasteur, interprète du message de l'Eglise ; M. Eugène Bosshard, de celui de l'Union des sociétés locales. Ce fut ensuite aux délégations des sociétés amies et amies de dire à l'Union chorale leurs souhaits de prospérité et lui remettant un souvenir de cette belle journée.

Cette journée oratoire était heureusement entrecoupée de productions chorales fort appréciées sous la direction de M. Georges Bobillier, qui conduisit ses chanteurs avec autorité, et d'un solo, M. Paul Sandoz, ancien membre de la société, et dont la voix riche et ample fut hautement appréciée, aussi bien l'après-midi dans un programme classique et romantique que le soir dans des chansons populaires. Il était excellemment accompagné au piano par M. Fred Landry.

Malgré le mauvais temps, cette manifestation a pleinement réussi, puisque la salle s'est réouverte trop petite et que nombre d'auditeurs ne trouvèrent pas à s'asseoir. C'est un encouragement pour l'Union chorale, car l'activité des chœurs d'hommes se heurte aujourd'hui à la concurrence des sociétés sportives qui offrent à la jeunesse des loisirs également bien attrayants.

Un jeune cycliste très grièvement blessé

(c) Samedi, à l'intersection des rues de la Banque et de la Côte deux cyclistes sont entrés en collision. Le jeune H. a été blessé si grièvement qu'on a dû procéder à l'ablation d'un rein ainsi qu'à la transfusion du sang.

L'état de cet écolier, transporté à l'hôpital, est grave.

LA BRÉVINE

Course scolaire

(c) Mardi, huit gros autocars conduisaient en course 175 élèves de nos classes, accompagnés de 90 adultes. Une vraie sortie de village !

Après une grimpe impressionnante à Caux, les cars furent remplacés par le chemin de fer de montagne qui conduisit toute la cohorte à l'hôtel des Rochers-de-Naye.

Malheureusement la brume puis une forte pluie vinrent contrecarrer les amateurs de beaux paysages.

Malgré les nuages, la joie était de la partie ; le retour se fit par Ouchy où un arrêt permit d'admirer les magnifiques pelouses.

Un triple anniversaire dans la paroisse catholique de Fleurier

(c) Né en 1878, ordonné prêtre en 1903, ayant succédé au curé Ruedin, qui avait été lui-même pendant 41 ans au service de l'Eglise catholique dans notre village, le chanoine Muriset — chanoine de Saint-Nicolas et Besançon — fut nommé curé de Fleurier en 1908.

Conducteur spirituel de valeur, homme d'une vaste culture, d'une simplicité charmante, il a accompli une belle et grande œuvre au Val-de-Travers où la communauté catholique lui doit en premier lieu d'être le vivant foyer spirituel qu'elle est.

Aujourd'hui, malgré ses soixante-dix ans, le chanoine Muriset remplit toujours son sacerdoce avec la même fidélité et le même inlassable dévouement au service de ses paroissiens, de l'Eglise et de son Maître.

La paroisse catholique a célébré avec une joie toute particulière, en ce coin, samedi et dimanche par des manifestations auxquelles étaient associés de hauts dignitaires de l'Eglise et les autorités civiles, un triple anniversaire en l'honneur du chanoine Muriset : celui de ses 40 ans d'activité à Fleurier, celui de la 45me année de son ordination et celui de son 70me anniversaire.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Une fillette tombe par la fenêtre

Samedi, peu avant midi, un grave accident s'est produit à la rue du Milieu. La petite Madeleine Marillier, âgée de 3 ans, qui jouait à la fenêtre, tomba du premier étage. On releva immédiatement l'enfant, et le médecin la fit transporter à l'hôpital où son état est jugé très grave.

MORAT

Accident d'automobiles

(c) Samedi soir, vers 17 heures, près du pont de la ligne de chemin de fer à l'est de Morat, une automobile bernoise se devança un char dans un tournant et se trouva en face d'un véhicule neuchâtelois venant de Morat. Celle-ci, voulant éviter une collision, obliqua à gauche ; mais l'autre, ayant réussi son dépassement, reprit sa droite et à la suite du choc qui en résulta l'avant gauche de chaque voiture fut enfoncé. Les deux voitures voisinent maintenant chez un garagiste de Morat. Il n'y a heureusement pas de blessés.

L'anniversaire de la bataille de Morat

A l'occasion du 472me anniversaire de la bataille de Morat, un office solennel a été célébré dimanche matin en la cathédrale de Saint-Nicolas à Fribourg. Les membres du Conseil d'Etat, les autorités judiciaires et les délégués du Conseil communal de Morat, ont pris part à la cérémonie.

A Morat, à l'occasion du tir historique, une cérémonie religieuse et patriotique s'est déroulée dimanche matin sous la présidence du pasteur von Kaelnel.

BIENNE

Démission du recteur du gymnase

A l'issue d'une séance quelque peu mouvementée de la commission du gymnase à Biemme, M. Hans Fischer a donné sa démission de recteur et de professeur de cette institution.

Dors en paix cher papa, tu as fait ton devoir.

Monsieur et Madame René Engel-Stauffer et leurs enfants, Marlyse, Edmond, René, Jean-Jacques ; Madame et Monsieur Louis Kuntzer-Engel et leurs enfants, Blaise, Jean-Claude, Jacqueline ; Madame et Monsieur Fritz Kuntzer-Engel et leurs enfants, Freddy, Anne-Marie ; Mademoiselle Marguerite Engel ; Madame Eugénie Nyfeler-Engel, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Ernest ENGEL leur cher et bien-aimé papa, grand-papa, frère et parent que Dieu a repris à Lui dans sa 73me année, après quelques jours de maladie.

Saint-Blaise, le 20 juin 1948.

Venez à moi vous tous qui êtes chargés et travaillés, je vous soulagerai.

L'enterrement aura lieu mardi 22 juin, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Monsieur et Madame René Engel-Stauffer et leurs enfants, Marlyse, Edmond, René, Jean-Jacques ; Madame et Monsieur Louis Kuntzer-Engel et leurs enfants, Blaise, Jean-Claude, Jacqueline ; Madame et Monsieur Fritz Kuntzer-Engel et leurs enfants, Freddy, Anne-Marie ; Mademoiselle Marguerite Engel ; Madame Eugénie Nyfeler-Engel, ses enfants et petits-enfants, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Ernest ENGEL leur cher et bien-aimé papa, grand-papa, frère et parent que Dieu a repris à Lui dans sa 73me année, après quelques jours de maladie.

Saint-Blaise, le 20 juin 1948.

Venez à moi vous tous qui êtes chargés et travaillés, je vous soulagerai.

L'enterrement aura lieu mardi 22 juin, à 13 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

AUX MONTAGNES

LE LOCLE

Une forte opposition à la création de l'aérodrome du Crêt-du-Loche

(c) Vendredi soir, le Conseil communal de Locle a organisé, dans la salle du Conseil général, une séance d'information pour savoir ce que pensaient les milieux de l'industrie et du commerce ainsi que les syndicats patronaux et ouvriers de la construction, au Crêt-du-Loche, d'un aérodrome de gabarit international coûtant plus de trois millions de francs, dont 663,000 fr. à la charge de la Confédération et une somme égale à la charge du canton, les deux villes des Montagnes prenant le reste à leur charge dans la proportion, un quart pour le Locle et trois quarts pour la Chaux-de-Fonds. La séance a été présidée par M. René Fallet et la question introduite par M. Maurice Ponnaz, conseiller communal et membre de « Nohra ». Le débat a été des plus courtois et des plus objectifs. Ni la F.O.M.H., ni l'Association des détaillants ne se sont prononcées. Le président de l'A.D.L., M. Louis Huguenin, s'est prononcé avec chaleur en faveur du projet. Par contre, deux représentants de l'Association patronale (mais parlant en leur nom, simplement), ont motivé leur vigoureuse opposition. Le secrétaire patronal a même déclaré que si le projet était voté et que le Conseil général votait les 450,000 fr. demandés au Locle, un référendum serait lancé. Le problème, on le voit, est fort complexe et comme le contribuable qu'on n'a pas consulté dans cette importante affaire est également généralement opposé à ce projet (sans parler des milieux ouvriers), on peut dire que l'aérodrome du Crêt-du-Loche a du plomb dans l'aile. Par contre, chacun est d'accord qu'il s'agira d'appuyer « Nohra », qui, depuis 25 ans, a établi une liaison aérienne avec les autres aérodromes.

Une forte opposition à la création de l'aérodrome du Crêt-du-Loche

(c) Vendredi soir, le Conseil communal de Locle a organisé, dans la salle du Conseil général, une séance d'information pour savoir ce que pensaient les milieux de l'industrie et du commerce ainsi que les syndicats patronaux et ouvriers de la construction, au Crêt-du-Loche, d'un aérodrome de gabarit international coûtant plus de trois millions de francs, dont 663,000 fr. à la charge de la Confédération et une somme égale à la charge du canton, les deux villes des Montagnes prenant le reste à leur charge dans la proportion, un quart pour le Locle et trois quarts pour la Chaux-de-Fonds. La séance a été présidée par M. René Fallet et la question introduite par M. Maurice Ponnaz, conseiller communal et membre de « Nohra ». Le débat a été des plus courtois et des plus objectifs. Ni la F.O.M.H., ni l'Association des détaillants ne se sont prononcées. Le président de l'A.D.L., M. Louis Huguenin, s'est prononcé avec chaleur en faveur du projet. Par contre, deux représentants de l'Association patronale (mais parlant en leur nom, simplement), ont motivé leur vigoureuse opposition. Le secrétaire patronal a même déclaré que si le projet était voté et que le Conseil général votait les 450,000 fr. demandés au Locle, un référendum serait lancé. Le problème, on le voit, est fort complexe et comme le contribuable qu'on n'a pas consulté dans cette importante affaire est également généralement opposé à ce projet (sans parler des milieux ouvriers), on peut dire que l'aérodrome du Crêt-du-Loche a du plomb dans l'aile. Par contre, chacun est d'accord qu'il s'agira d'appuyer « Nohra », qui, depuis 25 ans, a établi une liaison aérienne avec les autres aérodromes.

Un jeune cycliste très grièvement blessé

(c) Samedi, à l'intersection des rues de la Banque et de la Côte deux cyclistes sont entrés en collision. Le jeune H. a été blessé si grièvement qu'on a dû procéder à l'ablation d'un rein ainsi qu'à la transfusion du sang.

L'état de cet écolier, transporté à l'hôpital, est grave.

LA BRÉVINE

Course scolaire

(c) Mardi, huit gros autocars conduisaient en course 175 élèves de nos classes, accompagnés de 90 adultes. Une vraie sortie de village !

Après une grimpe impressionnante à Caux, les cars furent remplacés par le chemin de fer de montagne qui conduisit toute la cohorte à l'hôtel des Rochers-de-Naye.

Malheureusement la brume puis une forte pluie vinrent contrecarrer les amateurs de beaux paysages.

Malgré les nuages, la joie était de la partie ; le retour se fit par Ouchy où un arrêt permit d'admirer les magnifiques pelouses.

Un triple anniversaire dans la paroisse catholique de Fleurier

(c) Né en 1878, ordonné prêtre en 1903, ayant succédé au curé Ruedin, qui avait été lui-même pendant 41 ans au service de l'Eglise catholique dans notre village, le chanoine Muriset — chanoine de Saint-Nicolas et Besançon — fut nommé curé de Fleurier en 1908.

Conducteur spirituel de valeur, homme d'une vaste culture, d'une simplicité charmante, il a accompli une belle et grande œuvre au Val-de-Travers où la communauté catholique lui doit en premier lieu d'être le vivant foyer spirituel qu'elle est.

Aujourd'hui, malgré ses soixante-dix ans, le chanoine Muriset remplit toujours son sacerdoce avec la même fidélité et le même inlassable dévouement au service de ses paroissiens, de l'Eglise et de son Maître.

La paroisse catholique a célébré avec une joie toute particulière, en ce coin, samedi et dimanche par des manifestations auxquelles étaient associés de hauts dignitaires de l'Eglise et les autorités civiles, un triple anniversaire en l'honneur du chanoine Muriset : celui de ses 40 ans d'activité à Fleurier, celui de la 45me année de son ordination et celui de son 70me anniversaire.

Un triple anniversaire dans la paroisse catholique de Fleurier

(c) Né en 1878, ordonné prêtre en 1903, ayant succédé au curé Ruedin, qui avait été lui-même pendant 41 ans au service de l'Eglise catholique dans notre village, le chanoine Muriset — chanoine de Saint-Nicolas et Besançon — fut nommé curé de Fleurier en 1908.

Conducteur spirituel de valeur, homme d'une vaste culture, d'une simplicité charmante, il a accompli une belle et grande œuvre au Val-de-Travers où la communauté catholique lui doit en premier lieu d'être le vivant foyer spirituel qu'elle est.

Aujourd'hui, malgré ses soixante-dix ans, le chanoine Muriset remplit toujours son sacerdoce avec la même fidélité et le même inlassable dévouement au service de ses paroissiens, de l'Eglise et de son Maître.

La paroisse catholique a célébré avec une joie toute particulière, en ce coin, samedi et dimanche par des manifestations auxquelles étaient associés de hauts dignitaires de l'Eglise et les autorités civiles, un triple anniversaire en l'honneur du chanoine Muriset : celui de ses 40 ans d'activité à Fleurier, celui de la 45me année de son ordination et celui de son 70me anniversaire.

RÉGION DES LACS

YVERDON

Une fillette tombe par la fenêtre

Samedi, peu avant midi, un grave accident s'est produit à la rue du Milieu. La petite Madeleine Marillier, âgée de 3 ans, qui jouait à la fenêtre, tomba du premier étage. On releva immédiatement l'enfant, et le médecin la fit transporter à l'hôpital où son état est jugé très grave.

MORAT

Accident d'automobiles

(c) Samedi soir, vers 17 heures, près du pont de la ligne de chemin de fer à l'est de Morat, une automobile bernoise se devança un char dans un tournant et se trouva en face d'un véhicule neuchâtelois venant de Morat. Celle-ci, voulant éviter une collision, obliqua à gauche ; mais l'autre, ayant réussi son dépassement, reprit sa droite et à la suite du choc qui en résulta l'avant gauche de chaque voiture fut enfoncé. Les deux voitures voisinent maintenant chez un garagiste de Morat. Il n'y a heureusement pas de blessés.

L'anniversaire de la bataille de Morat

A l'occasion du 472me anniversaire de la bataille de Morat, un office solennel a été célébré dimanche matin en la cathédrale de Saint-Nicolas à Fribourg. Les membres du Conseil d'Etat, les autorités judiciaires et les délégués du Conseil communal de Morat, ont pris part à la cérémonie.

A Morat, à l'occasion du tir historique, une cérémonie religieuse et patriotique s'est déroulée